

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU HAUT FONCTIONNAIRE



DE
L'AGGLOMÉRATION
BRUXELLOISE
2023-2024

SOMMAIRE

MOT DU HAUT FONCTIONNAIRE DE L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE 6

« ENSEMBLE, NOUS ALLONS PLUS LOIN. » 6

ACTUALITÉS 8

1 DES SERVICES OPÉRATIONNELS 24/7 À SAFE.BRUSSELS 9

2 QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2024 DANS LA RÉGION BRUXELLOISE ? 10

A Événements attendus et inopinés 10

B Dossiers sanitaires 10

C Fermeture voiries 10

3 BRU RESPONSE : 250 CITOYENS ENGAGÉS POUR LA GESTION DES CRISES EN RBC 12

4 TECHNOLOGIES NOUVELLES AU SERVICE DE LA GESTION DE CRISE 15

AU QUOTIDIEN POUR LA SÉCURITÉ DE LA RÉGION BRUXELLOISE 18

1 PRÉPARATION AUX CRISES VIA LA PLANIFICATION D'URGENCE 19

A Inondations 20

B Institutions européennes 20

C Interruption de l'approvisionnement en électricité à grande échelle 21

D Seveso 22

E Biosécurité 22

F Conditions météorologiques extrêmes 22

G	CBRNe	23
2	OPÉRATIONNALISATION DES PROCÉDURES D'URGENCE	25
A	Exercices	25
B	Formations	25
C	Guide de terrain D1-D2-D3	26
D	Outils techniques de gestion de crise	26

AU CŒUR DES ACTEURS BRUXELLOIS DE LA SÉCURITÉ 29

1	CONCERTATIONS AVEC LES PARTENAIRES	30
A	Au niveau des communes bruxelloises	30
B	Au niveau de l'Agglomération bruxelloise	30
C	Au niveau des provinces belges	32
D	Au niveau fédéral	34
2	MISE EN RÉSEAUX	38
A	Administrations régionales bruxelloises	39
B	Dir-PC-Ops	40
3	RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT BRUXELLOIS	41
A	Contrôle démocratique et audition au Parlement	42
B	Contribution au Livre Blanc de safe.brussels	43
4	ACTIVITÉS DE RÉSEAU, DE REPRÉSENTATION ET DE PARTENARIATS	44

A	Devoir de mémoire et cérémonies patriotiques	45
B	Célébrations et remises de prix	46
C	Famille royale	46
D	Relations internationales	47
ENCADREMENT DES ACTIVITÉS LÉGALES LIÉES AUX ARMES		51
1	SERVICE WEAPONS & EXPLOSIVES	52
COMMUNICATION ET INFORMATION À LA POPULATION		55
1	PLAN MONODISCIPLINAIRE D5	56
2	CONTRIBUTION DE LA CELLULE COMMUNICATION À LA DISCIPLINE 5	57
3	ASPECTS COMMUNICATIONNELS DANS LE CADRE DU PROJET BRU RESPONSE	58
4	DÉVELOPPEMENT DU SITE INTERNET SAFE.BRUSSELS	59
A	Lancement de la page « Se préparer » aux risques spécifiques à la RBC	59
B	Création de la page « Brevets royaux »	59
C	Évolution de la page « Haut fonctionnaire »	60
D	Réflexions sur la page « BRU Response » et espace réservé	60
5	CAMPAGNES DE COMMUNICATION	61
6	ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES DE PROTECTION TEMPORAIRE UKRAINIENS	62

TABLE DES ABREVIATIONS

ADR	<i>Accord for dangerous goods by road</i>
AERTE	Association européenne de représentants territoriaux de l'État
APREF	Association des Préfets et des Représentants de l'État de la Francophonie
ARPB	Académie régionale de police de Bruxelles
BNRA	<i>Belgian national risk assessment</i>
BNRP	<i>Belgium national resilience plan</i>
CC-PROV	Comité de coordination provincial
CER	<i>Critical Entities Resilience</i>
COFECO	Comité fédéral de concertation
CoReS	Conseil régional de sécurité
CPU	Coordinateur planification d'urgence
CPV	Conseiller prévention vol
CST	<i>Crisis support team</i>
DGSP	Direction générale Sécurité et Prévention
DirCo	Directeur coordonnateur
Dir-PC-Ops	Directeur de poste de commandement opérationnel
ERIP	École régionale et intercommunale de Police
ESA	<i>European Space Agency</i>
GPI	Police intégrée
IRM	Institut royal belge météorologique
MB	Moniteur belge
MGM	Micro-organisme génétiquement modifié

NAGE	Namur – Andenne – Gembloux – Éghezée (zone de secours)
NCCN	Centre de crise national
NEHAP	<i>National Environment and Health Action Plan</i>
OGM	Organisme génétiquement modifié
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIP	Organisme d'intérêt public
PGSP	Plan global de sécurité et de prévention
PGUI	Plan général d'urgence et d'intervention
PNS	Portail national de sécurité
POC	<i>Proof of concept</i>
PPUI	Plan particulier d'urgence et d'intervention
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
RCCR	Centre de crise régional (bruxellois)
SBB	Service Biosécurité et Biotechnologie
SFG	Services fédéraux des Gouverneurs
SIAMU	Service d'incendie et d'aide médicale urgente
SIG	Système d'information géographique
SITCEN	<i>Situation Center</i>
SLIV	Direction Sécurité locale intégrale
SPF	Service public fédéral
SPOC	<i>Single point of contact</i>
SPRB	Service public régional de Bruxelles

MOT DU HAUT FONCTIONNAIRE DE L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE



« *ENSEMBLE,
NOUS ALLONS PLUS LOIN.* »

Dès mon entrée en fonction en 2021, j'ai compris que les synergies seraient vitales pour réussir le défi d'élever le niveau de sécurité en Région bruxelloise.

Depuis 3 ans, une seule organisation est chargée de l'ensemble des étapes liées au cycle du risque : de l'identification à l'analyse des risques et des phénomènes de criminalité ; de la coordination des politiques publiques en matière de prévention et de sécurité à la planification d'urgence et la gestion de crise ; de l'évaluation au soutien et renforcement de la formation ; jusqu'à la politique de résilience bruxelloise.

Ces synergies internes ont été consolidées dans la nouvelle ordonnance du 16 mai 2024, qui confie à safe.brussels la mission de soutenir l'exercice des compétences du Haut fonctionnaire et du Ministre-Président en matière de sécurité civile et de maintien de l'ordre public.

Je suis fier de passer des paroles aux actes, en montrant l'exemple par cette organisation interne qui allie cohérence, complémentarité et efficacité.

Mais seuls, nous ne sommes rien. Je souhaite sincèrement remercier aussi les partenaires de safe.brussels.

Rapidement, j'ai en effet pu compter sur leur soutien dans de nombreux projets – que vous découvrirez à la lecture de ce rapport – menés afin de renforcer ensemble le niveau de préparation des autorités et services d'urgence bruxellois face aux risques et crises de notre capitale.

À nouveau, les synergies créées ont eu des résultats concrets : les risques d'inondations ainsi que les risques liés au site SEVESO seuil haut de Lukoil ou encore aux sites du Parlement européen ont été analysés et anticipés, des exercices de crise ont été réalisés, des réserves citoyennes communales de sécurité civile ont été créées. 2023 et 2024 marqueront certainement la gestion de crise bruxelloise par ces collaborations réussies.

En tant que Gouverneur pour la gestion de crise, j'ai également pu bénéficier des conseils et de l'aide précieuse de mes confrères Gouverneurs des autres provinces belges.

Après BW Response et BRU Response en 2023, LUX Response en 2024, les Gouverneurs d'Anvers et de Flandre-Orientale sont également occupés à lancer des projets de participation citoyenne.

L'avenir s'ouvre déjà sur de nouvelles synergies avec l'intelligence artificielle en soutien aux autorités et services d'urgence, une évolution que je détaillerai certainement dans mon rapport d'activités 2025.

Suite à ces premières années de mandat, j'ai pu constater la force et l'efficacité de la solidarité. Qu'elles soient internes, avec nos partenaires, les Gouverneurs ou encore avec les citoyens, je veux ancrer ces synergies dans la gestion des risques et crises en Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

ACTUALITÉS



1. DES SERVICES OPÉRATIONNELS 24/7 À SAFE.BRUSSELS

Safe.brussels⁰¹ est un organisme d'intérêt public bruxellois qui met son personnel et ses infrastructures au service :

- + Du Ministre-Président, responsable des politiques de sécurité et du maintien de l'ordre public ;
- + Du Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise, Gouverneur pour la gestion de crise ;
- + Du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et, le cas échéant, du Parlement ;
- + Des autorités locales, services d'urgence et d'intervention bruxellois.

Pour le Fonctionnaire dirigeant de safe.brussels, qui exerce à ce titre les prérogatives de Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise, l'année 2024 est marquée par le renforcement et l'optimisation des services au sein de safe.brussels chargés de le soutenir dans l'exécution de ses missions.

Cette structuration a été entamée au début de son mandat, en 2021-2022⁰², à la suite d'un inventaire des moyens et ressources disponibles à safe.brussels. Cet inventaire fut réalisé selon les dispositions légales encadrant les missions des Gouverneurs et du Haut fonctionnaire : « *Il revient aux autorités compétentes de prévoir une infrastructure ainsi que des moyens matériels et humains adéquats pour la gestion des situations d'urgence* »⁰³.

L'essentiel des changements apportés impliquait la mutualisation des effectifs fédéraux et régionaux au sein d'un même département de safe.brussels, la direction Operations, chargée d'appuyer le Ministre-Président et le Haut fonctionnaire dans l'exécution de leurs compétences respectives liées à l'ordre public et à la sécurité civile.

Ainsi, la cellule **Crisis management** est composée principalement d'agents du Service public fédéral (SPF) Intérieur mis à la disposition du Haut fonctionnaire pour les missions de planification d'urgence, d'analyse de risques et de coordination multidisciplinaire.

→ La cellule Crisis management prépare la RBC à répondre aux situations d'urgence inopinées via la planification d'urgence et le conseil en gestion de crise.

Une cellule **Public order** a vu le jour fin 2024 au sein de la direction Operations de safe.brussels. Ses membres ont la charge de soutenir le Ministre-Président dans le cadre de ses prérogatives en matière d'ordre public. Ils interviennent notamment dans les préparatifs liés aux grands événements planifiés sur le territoire de la RBC (20km de Bruxelles, Saint-Sylvestre, fête nationale du 21 juillet, manifestations majeures, etc.). La cellule Public order soutient également le Ministre-Président dans l'élaboration et la coordination de stratégies régionales visant à lutter contre des phénomènes affectant l'ordre public (trafic de stupéfiants, insécurité autour des gares, ...).

→ La cellule Public order identifie avec les partenaires de la sécurité des stratégies régionales d'encadrement pour des événements et phénomènes sécuritaires connus ou attendus.

Ces deux cellules sont soutenues et alimentées par la cellule Situation center (**SITCEN**). Créée en janvier 2022, celle-ci vise à fournir un soutien opérationnel aux autorités compétentes pour le suivi et de la gestion des incidents en matière d'ordre public ou de sécurité civile. Cette cellule, d'abord activée selon un régime de garde active et passive, s'est muée fin 2024 en une **véritable permanence opérationnelle jour et nuit, sept jours sur sept**.

Pour ce faire, un large travail de préparation pratique, logistique et technique a dû être mené par safe.brussels afin d'accueillir un total de dix-huit agents opérationnels alternant des permanences de jour et de nuit. Ces derniers sont en charge notamment :

- + Du monitoring 24/7 des situations ayant un impact possible ou avéré sur l'ordre public et/ou la sécurité civile sur le territoire de la RBC ;
- + Du traitement et de la diffusion d'informations pertinentes, vérifiées et enrichies ;
- + Du soutien technique et fonctionnel au Ministre-Président et au Haut fonctionnaire, dans le cadre notamment de l'activation du Centre de crise régional (RCCR).

→ La permanence SITCEN constitue un point de contact et un relais de l'information en continu pour les autorités compétentes, les organismes bruxellois et safe.brussels. Elle soutient une dynamique efficiente entre les volets opérationnel et stratégique de la gestion des crises et des événements.

⁰¹ L'ensemble des réalisations et travaux de structuration au sein de l'organisme sont repris dans les rapports d'activités annuels de safe.brussels (voir l'onglet « publications » du site web). L'objet de ce chapitre consiste en un bref exposé des ressources et processus destinés à soutenir l'exécution des prérogatives du Haut fonctionnaire.

⁰² Voir LAVAUX S., *Un temps pour se concerter, un temps pour décider. Rétrospective des dispositions prises par le Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise. Rapport d'activités 2021-2022*, Bruxelles, 2023, pp. 9-10. En ligne sur le site web de safe.brussels.

⁰³ Arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national, *Moniteur Belge (M.B.)*, 27 juin 2019, art. 3.

2. QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2024 DANS LA RÉGION BRUXELLOISE ?

A ÉVÉNEMENTS ATTENDUS ET INOPINÉS

⁰⁴ En RBC : les Bourgmestres lorsque les événements n'impactent que leur seule commune ou le Ministre-Président lorsque la dynamique est supra locale.

Le travail du SITCEN permet notamment de répertorier les événements touchant la RBC, qu'ils soient attendus ou inopinés. Par leur ampleur ou leur caractère sensible, ces derniers peuvent représenter un risque pour l'ordre public (manifestations culturelle, sportive, revendicative, ...) ou le troubler directement (manifestation non-autorisée, grève spontanée, *rave parties*).

+ Ces événements nécessitent alors un suivi rapproché des autorités responsables de l'ordre public⁰⁴ mais aussi du Haut fonctionnaire dans la perspective d'une menace sur la sécurité civile (intégrité des biens et des personnes), avec l'implication de plusieurs disciplines de secours et d'intervention.

Les incidents et catastrophes, quant à eux, sont du ressort direct du Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise lorsque l'étendue des faits ou de leur impact touche plusieurs communes.

De novembre 2023 à octobre 2024, parmi les centaines d'événements répertoriés par SITCEN, le Haut fonctionnaire surveille, voire encadre, ceux dont les enjeux relèvent potentiellement ou directement de ses responsabilités.

B DOSSIERS SANITAIRES

La cellule Crisis management a suivi les différentes réunions de coordination organisées par le NCCN concernant :

- + L'épidémie de fièvre catarrhale, plus communément dénommée « maladie de la langue bleue », touchant principalement les ovins ;
- + La résurgence d'une nouvelle variante de la variole du singe (sous-type clade 1) en Afrique centrale et de la détection d'un cas isolé en Suède durant l'été 2024. Ce dossier a fait l'objet de réunions de concertation avec Vivalis (Commission communautaire commune), l'organisme compétent pour le suivi des maladies infectieuses à déclaration obligatoire en Région de Bruxelles-Capitale.

C FERMETURE VOIRIES

À la suite du passage de la tempête Louis en février 2024, les équipes de safe.brussels au service du Haut fonctionnaire ont actualisé la procédure régionale de fermeture des voiries bruxelloises traversant la forêt de Soignes pour mieux intégrer les alertes météorologiques communiquées à brève échéance.



3. BRU RESPONSE : 250 CITOYENS ENGAGÉS POUR LA GESTION DES CRISES EN RBC

Le 8 février 2023, le Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise lançait officiellement le programme BRU response avec l'objectif d'augmenter la résilience face aux crises de l'ensemble des acteurs de la RBC. Cette initiative découlait d'un double constat : l'impréparation générale face à la survenance de différents événements ainsi que la nécessité de se préparer à des risques inédits et imprévus. Ce constat, partagé par le Gouverneur du Brabant wallon, est à l'origine du programme BW response, source d'inspiration première du Haut fonctionnaire lors de la construction du programme bruxellois.

La mise en œuvre du projet BRU response est divisée en 3 axes :

- + La création et l'entretien de réseaux intégrés (voir chapitre « Mise en réseaux », pages 38 à 40) ;
- + L'organisation de formations et d'exercices à destination des acteurs et autorités impliqués dans la gestion de crise (voir chapitre « Opérationnalisation des procédures d'urgence », pages 25 à 26) ;
- + Le développement de la participation citoyenne.

7
rencontres citoyennes,
|
575
citoyens présents,
|
250
volontaires formés dans
les réserves communales,
|
3
journées de formation

Concernant ce dernier axe, un projet pilote a été lancé en mars 2023 avec les 3 communes de la zone de police locale Montgomery⁰⁵, mené en collaboration étroite avec le Chef de corps, Michaël Jonniaux. Dans le cadre de ce projet pilote, le fonctionnement des réserves communales de citoyens a été défini, les outils nécessaires ont été élaborés⁰⁶ et les premières rencontres avec les citoyens ont été organisées dans les communes concernées en collaboration avec les Bourgmestres respectifs. En 2024, ces premières étapes du programme ont favorisé l'adhésion de plusieurs communes de la RBC à BRU response dont Berchem-Sainte-Agathe, Forest, Saint-Gilles et Ganshoren.

Entre 2023 et 2024, sept réunions au total ont été organisées dans les communes, permettant ainsi aux autorités et professionnels de la sécurité d'aller à la rencontre des 575 citoyens mobilisés par leur intérêt pour la gestion de crise. Ces derniers ont reçu des explications de la part des disciplines de secours et d'intervention, des Bourgmestres, des coordinateurs planification d'urgence (CPU) communaux ainsi que du Haut fonctionnaire et ses équipes. Ainsi la population de ces communes a eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les mécanismes belges de la préparation et réponse aux situations d'urgence.

Le but de ces rencontres citoyennes, au-delà des objectifs d'information et de sensibilisation, vise la constitution de réserves communales de citoyens volontaires pour soutenir les communes et les services d'urgence dans des situations exceptionnelles.

En situation de crise, ces volontaires pourraient soutenir la recherche de personnes disparues, offrir un appui logistique ou un renfort humain dans un centre d'accueil (enregistrement, préparation, distribution de boissons/repas). Ils pourraient également, avec leurs propres connaissances de la gestion de crise, soutenir l'encadrement et la canalisation des volontaires spontanés sans formation.

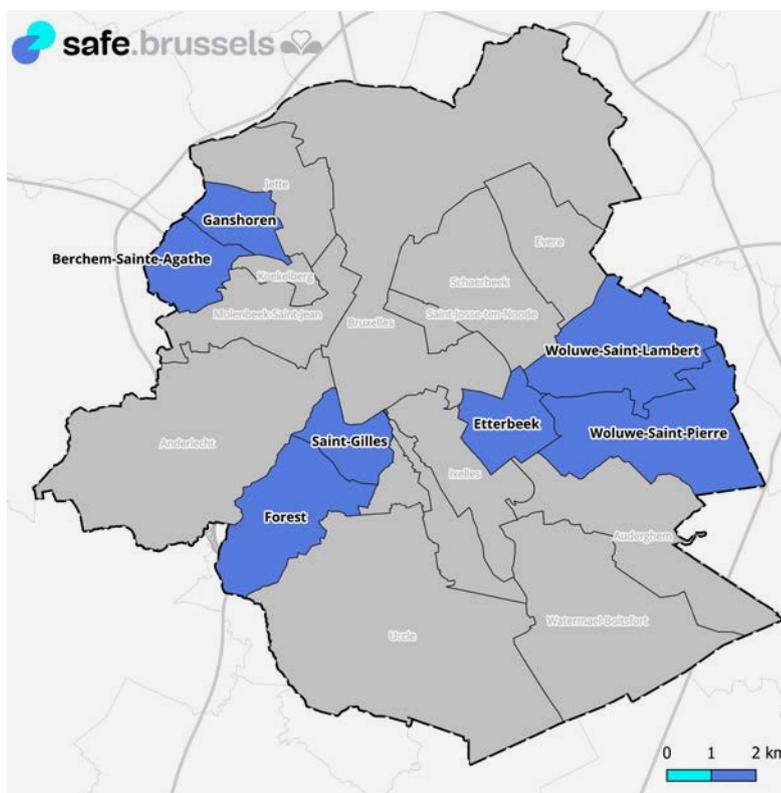
Hors situation d'urgence, les volontaires peuvent participer à des actions de prévention comme tenir un stand d'information lors d'un événement public. Ils peuvent aussi participer à des exercices de terrain, soit dans le cadre de leur fonction potentielle ou en tant que figurants.

Via ces réserves, l'idée est de générer un sentiment d'implication et de responsabilisation de la société tant dans la préparation que dans la gestion des crises. Le projet répond également au besoin des citoyens de mettre en œuvre une solidarité civile en situation critique.

En 2024, les samedis 3 et 17 février ainsi que le 21 septembre, les premières sessions de formation obligatoire ont été organisées en collaboration avec le Service d'incendie et d'aide médicale urgente (SIAMU). 250 volontaires au total y ont participé. Au programme : l'organisation de la gestion de crise en Belgique et le fonctionnement des réserves communales de sécurité civile. Les volontaires ont conclu la journée par une visite de la caserne des pompiers de la Région bruxelloise et du centre d'urgence 112.

⁰⁵ Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

⁰⁶ FAQ, accords, formulaires d'inscription et outils de communication.





« En fait, je souhaite apporter quelque chose. [...] Ce qui me motive, c'est de pouvoir me sentir utile en tant que citoyen en temps de crise. [...] Via la formation en gestion de crise du programme BRU response, j'ai appris de nouvelles choses, en particulier la structure des différentes disciplines D1, D2, etc. [...] C'est une bonne initiative de réunir préventivement les personnes qui veulent s'engager à offrir de l'aide en temps de crise au niveau communal et qui se sont déjà rencontrées. Le fait que nous puissions déjà indiquer les tâches pour lesquelles nous pourrions être déployés est également un bon moyen de commencer à travailler immédiatement lorsque la demande est là. »

Mélanie SIARKOU,
volontaire de la réserve communale de Forest.



4. DES TECHNOLOGIES NOUVELLES AU SERVICE DE LA GESTION DE CRISE

Notre environnement devient de plus en plus complexe. Les situations d'urgence systémiques se multiplient et se caractérisent par leur ampleur, leur durée, leur portée, leur nature polymorphe, ainsi que par leurs effets multisectoriels remettant en question les bases mêmes de notre société.

+ Face à cette évolution, l'appui des nouvelles technologies est une nécessité. C'est pourquoi, à l'initiative du Haut fonctionnaire, la Région bruxelloise a signé un partenariat avec l'Agence

Spatiale Européenne (ESA) à Redu. Le projet concerné par cette collaboration, « Safeplace », s'inscrit dans le programme « *Civil Security From Space* » de l'ESA qui inclut également d'autres projets tels que COSMOS (alerte précoce en matière d'inondations) ou encore SMART-CONNECT : solutions flexibles de connectivité et de système multi-senseurs pour la surveillance maritime et les feux de forêts, entre autres.



Safeplace est une plateforme destinée à permettre l'échange de données en situation de crise via des satellites d'observation de la Terre. Elle est aussi destinée à faire appel à des services de télécommunication.

La plateforme fonctionne comme une bibliothèque de ressources issues des infrastructures spatiales ou d'autres technologies avancées. En temps de crise, ses utilisateurs pourront :

- + Élaborer une cartographie commune sur base de données ouvertes ;
- + Grâce aux capteurs satellites, bénéficier de précisions sur l'intensité d'un phénomène et son timing (par exemple, sur la direction de nuages toxiques) ;
- + Localiser les moyens des services de sécurité et de secours ;
- + S'appuyer sur l'évolution des conditions météorologiques en temps réel ;
- + Renforcer des moyens de communication défaillants.

En plus d'améliorer la gestion opérationnelle des crises, Safeplace offrirait également des avantages stratégiques considérables, notamment :

- + L'anticipation rapide de la progression d'un phénomène comme un incendie, une inondation, un mouvement de foule ;
- + L'accélération de l'élaboration d'un rapport de situation global et polyvalent en temps réel ;
- + L'augmentation de l'efficacité de la gestion en cas de plusieurs crises simultanées ;
- + La sécurisation des données ainsi que leur partage entre les utilisateurs.

Compte tenu des atouts de la plateforme Safeplace, une convention avec l'ESA a été signée le 15 mai 2024 en présence du Roi Philippe de Belgique à l'*European Space Security and Education Centre* de l'ESA à Redu.

Un *proof of concept* (POC) va être élaboré entre safe.brussels et l'ESA afin d'implémenter ce partenariat.

La mise en œuvre sera déclinée en trois phases :

- + 1^{re} phase : Identification des besoins par les gestionnaires de crise ;
- + 2^e phase : Intégration des différents flux et visualisation des images satellites de l'ESA vers le Centre de crise régional de la Région bruxelloise (RCCR) ;
- + 3^e phase : Réalisation d'un exercice mettant en œuvre la visualisation des images satellites au Centre de crise régional.

En plus d'améliorer la gestion opérationnelle des crises, Safeplace offrirait également des avantages stratégiques considérables



AU QUOTIDIEN POUR LA SÉCURITÉ DE LA RÉGION BRUXELLOISE



1. PRÉPARATION AUX CRISES VIA LA PLANIFICATION D'URGENCE

⁰⁷ Arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et la gestion de situations d'urgence...
op. cit., MB, 27 juin 2019, art. 1.

⁰⁸ *Ibidem.*

Les Gouverneurs/Haut fonctionnaire sont tenus d'élaborer un plan général d'urgence et d'intervention (PGUI). Selon l'arrêté royal du 22 mai 2019, le PGUI « *est un PUI qui contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion des situations d'urgence* »⁰⁷.

L'actualisation du PGUI de la RBC a donc figuré au premier plan des priorités du Haut fonctionnaire dès son entrée en fonction. Le plan a été adopté par la Ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden, via arrêté ministériel publié au Moniteur belge le 10 avril 2024.

Une autre responsabilité des autorités compétentes en matière de planification d'urgence vise l'élaboration d'un (ou plusieurs) plan(s) particulier(s) d'urgence et d'intervention (PPUI) « *pour les risques pour lesquels la réglementation le prescrit, ainsi que pour les risques pour lesquels l'autorité compétente l'estime nécessaire* »⁰⁸.

Le travail de planification d'urgence ne se limite pas à la rédaction de plans, mais contient également une phase de préparation incluant le suivi de thématiques spécifiques (détaillées ci-après). Cette préparation peut ensuite aboutir à l'élaboration de plans ou de procédures en concertation avec les acteurs impliqués.

De manière générale, le processus menant à l'élaboration des plans d'urgence est plus important que le document final.

A INONDATIONS

Depuis l'année dernière, les travaux du PPUI inondations ont progressé en vue d'une finalisation et d'une approbation en cellule de sécurité fin 2024. La première et principale phase du développement du PPUI a été menée avec le groupe de travail régional sur les inondations (GT Inondations) et a consisté en une analyse des données de risques spécifiques.

Une fiche d'information sur les risques a été réalisée sur la base du plan de gestion de l'eau 2022-2027 de la RBC, en collaboration avec les opérateurs du secteur de l'eau et Bruxelles Environnement. Le document comprend des informations sur l'hydrographie de la RBC, les infrastructures hydrauliques (réseau d'égouts, bassins d'attente, infrastructures portuaires et écluses) ainsi que les opérateurs d'infrastructures.

Pour la gestion opérationnelle, les opérateurs de l'eau (Vivaqua, Hydria, Port de Bruxelles) et Bruxelles Environnement ont fourni des informations sur :

- + Les ressources disponibles ;
- + Les seuils d'alerte des autorités ;
- + Les actions opérationnelles qu'ils entreprennent avant, pendant et après une inondation pluviale ou fluviale.

Ces informations ont également été définies sur la base d'une simulation des scénarios de risque avec les opérateurs du secteur de l'eau, sous la direction de Bruxelles Environnement.

Début septembre, le GT Inondations s'est concerté avec les disciplines dans le cadre des différentes opérations menées.

B INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Parlement européen

Le groupe de travail multidisciplinaire chargé de l'actualisation du PPUI Parlement européen a achevé ses travaux au mois d'octobre 2024. Au cours de l'année, il a mis à jour plusieurs dispositions du plan (la dernière version datant de 2013), notamment :

- + La participation du Parlement européen aux structures de crise opérationnelles et stratégiques ;
- + La prise en charge psychosociale ;
- + Le dispositif opérationnel multidisciplinaire ;
- + La communication de crise.

Des scénarios de risque ont été élaborés sur la base des deux principaux types d'inondations : les inondations pluviales et les inondations fluviales, avec les cartes d'inondation correspondantes. Pour chaque scénario, l'impact a été analysé ainsi que la période de prévision, les outils de prévision et l'opérateur responsable.

Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne – sécurité et mobilité

Les travaux du rond-point Schuman se situant dans la zone de planification d'urgence du PPUI du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, les services du Haut fonctionnaire réalisent, avant chaque sommet européen, un état des lieux du chantier avec les disciplines pour évaluer son impact sur les dispositifs du PPUI.

En parallèle, le Haut fonctionnaire a créé un groupe de travail sur la mobilité et la sécurité liées aux travaux de réaménagement du rond-point Schuman, co-présidé avec le Commissaire régional à l'Europe et aux Organisations internationales. Ce groupe de travail associe partenaires locaux, régionaux et institutions européennes.

C INTERRUPTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ À GRANDE ÉCHELLE

Le PPUI Interruption de l'approvisionnement en électricité à grande échelle, communément appelé « PPUI électricité », vise à mettre en application au niveau provincial le Plan d'urgence national « Panne d'électricité de grande ampleur » approuvé par la Ministre de l'Intérieur le 18 septembre 2012.

Pour ce faire, des contacts bilatéraux ont été pris entre Sibelga et safe.brussels dès janvier 2024 afin d'identifier les scénarios de rupture d'approvisionnement d'électricité.

Suivant l'expertise de Sibelga, 5 scénarios ont été retenus et font l'objet individuellement d'une fiche reprenant les options en matière de coordination opérationnelle et stratégique.

Une analyse d'impact ainsi qu'une liste des générateurs d'électricité ont également été demandées pour chaque scénario aux services de secours et d'intervention ainsi qu'aux administrations régionales, en ce compris safe.brussels.

Un groupe de travail a été mandaté par la cellule de sécurité afin de rédiger le plan.

Les CPU et D5 communaux ont été consultés pour envisager un appui communal en gestion de crise au niveau provincial ou fédéral, en prenant en compte le risque de rupture d'approvisionnement électrique. L'opérationnalisation à l'échelle communale se poursuivra en 2025. Les disciplines ont également été consultées concernant les dispositions en matière de coordination opérationnelle.



⁰⁹ À l'initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé, l'autorité fédérale, les Régions et les Communautés ont élaboré ensemble un Plan National d'Action Environnement et Santé (*National Environment and Health Action Plan* ou NEHAP).

D SEVESO

La conception de plans particuliers pour les établissements soumis à la réglementation Seveso (directive européenne 2012/18/U) est une obligation légale issue de l'Accord de coopération du 16 février 2016 entre l'État fédéral et les trois régions sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. En vertu de cette législation, tout établissement classé « Seveso seuil haut » doit faire l'objet d'un plan d'urgence établi au niveau du Gouverneur ou du Haut fonctionnaire pour l'Agglomération bruxelloise.

Sur le territoire de la RBC, un seul établissement est classé Seveso seuil haut, à savoir le dépôt Lukoil situé à Neder-Over-Hembeek. Cet établissement fait l'objet d'un PPUI établi en 2012. Fin 2023, des travaux ont été initiés afin d'effectuer la nécessaire mise à jour de ce plan avec l'ensemble des partenaires impliqués (disciplines, exploitant, ainsi que le Port de Bruxelles).

Le plan accorde une attention particulière aux mesures de protection pour la population environnante et les services d'intervention sur place. Le PPUI met l'accent sur la communication de ces mesures et la définition du rôle des experts Lukoil au sein des organes de coordination opérationnelle.

En parallèle, un exercice d'alerte appelé « Minimex » a été organisé au dernier trimestre 2024 par le Centre de crise national (NCCN). L'exercice visait à tester les données de contacts de l'entreprise identifiées et transmises par safe.brussels au service du Haut fonctionnaire, et à vérifier avec le conseiller en prévention de l'entreprise les phases de la chaîne d'alerte ainsi que la procédure à suivre.

E BIOSÉCURITÉ

Les procédures liées à la planification d'urgence externe en biosécurité ont été optimisées sous la direction du NCCN, en collaboration avec les services fédéraux des Gouverneurs (SFG) et les centres de crise régionaux, pour répondre aux exigences légales.

Pour la RBC, deux sites de Sciensano à Uccle nécessitent un plan d'urgence externe. Les nouveaux formulaires de plan d'urgence ont été complétés par leurs services et remis aux services du Haut fonctionnaire. Ils ont également été approuvés par le Service Biosécurité et Biotechnologie (SBB), conformément à la nouvelle procédure.

Sur base du formulaire de plan d'urgence et du dossier de biosécurité (base du permis d'environnement via Bruxelles Environnement), un PPUI peut maintenant être établi pour le risque « utilisation confinée de micro-organisme génétiquement modifié (MGM) / organisme génétiquement modifié (OGM) », en collaboration avec la commune d'Uccle.

F CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

Forte chaleur - pic d'ozone

Après avoir participé en mars 2024 à la concertation du groupe de travail « forte chaleur et pics d'ozone » du NEHAP ⁰⁹ au sujet de la communication par les communautés et les régions, les équipes du Haut fonctionnaire ont réuni les acteurs bruxellois (Vivalis, Bruxelles Environnement et IRCELINE) en avril afin de discuter des activités prévues et d'harmoniser la coordination. Il en est résulté un modèle amélioré de communication lors de l'activation d'une phase d'avertissement du plan.



Sécheresse

En avril 2024, safe.brussels a participé à la réunion annuelle de la cellule régionale sécheresse présidée par Bruxelles Environnement. C'est traditionnellement l'occasion pour la Région de faire le point sur la reconstitution des ressources en eau durant l'hiver. Le cadre d'évaluation pour surveiller la situation de sécheresse ainsi que les indicateurs correspondants des opérateurs de l'eau ont également été discutés.

Une concertation avec les trois régions (les administrations compétentes et les centres de crise régionaux) au sujet du risque de sécheresse s'est tenue au NCCN à la fin du mois de juin 2024. Au cours de cette réunion, les procédures régionales de suivi ont été présentées. Les dispositions relatives à l'éventuelle coordination nécessaire au niveau national, conformément aux dispositions du plan d'urgence national, ont également été discutées. Sur cette base, la fiche du plan d'urgence national « sécheresse » a été mise à jour.

Grands vents

Afin de mieux connaître la « procédure tempête » pour la fermeture des parcs régionaux, des réserves naturelles et des forêts, une concertation avec le service Espaces verts de Bruxelles Environnement a été organisée en février 2024. En cas d'annonce de tempête et de décision de fermeture au public des espaces verts régionaux, cette information est diffusée par safe.brussels.

Partant du souhait d'harmoniser les procédures en cas de tempête dans la Région, une enquête a été organisée en mars 2024 auprès des CPU communaux sur les procédures en place dans leurs communes. En effet, une partie des espaces verts de la Région sont gérés par les communes ou, dans une moindre mesure, par des acteurs privés.

Procédures IRM

Grâce aux nouvelles procédures, outils des partenaires, et leçons apprises, la cellule Crisis management poursuit la mise à jour des procédures internes pour le suivi des avertissements météo de l'Institut royal de météorologie (IRM). Par exemple, le NCCN a mis en place une nouvelle procédure d'appel téléphonique (via BE-alert) des SFG à partir d'un code orange IRM émis pour la province. L'IRM fournit également depuis cette année des « flashes météo » au niveau de communes avec des prévisions météorologiques à court terme (toutes les 10 minutes). Ces nouveautés ont été ajoutées aux procédures internes de suivi des alertes et des phénomènes météorologiques.

G CBRNE

À l'occasion de la cellule de sécurité du 16 avril 2024, le SIAMU de la RBC a souhaité que la procédure opérationnelle CBRNe¹⁰, rédigée en l'attente de l'établissement d'une doctrine nationale par le NCCN, soit validée au niveau multidisciplinaire. Les services du Haut fonctionnaire ont donc transmis le texte aux services de secours et d'intervention pour recueillir leurs remarques et observations. Le texte consolidé, en tenant compte de ces contributions, sera présenté en cellule de sécurité au début de l'année 2025.

¹⁰ Un incident CBRNe est une situation d'urgence qui implique des substances chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires, éventuellement combinées à des explosifs (pour répandre ces substances).



Nieuw Amsterdam

Hirsch
0+

Politie
Police



MED

2. OPÉRATIONNALISATION DES PROCÉDURES D'URGENCE

A EXERCICES

Exercices internes

Depuis début 2024, plusieurs exercices internes ont été développés afin de tester les procédures applicables en cas de déclenchement de phase. Ces exercices, impliquant tous les membres disponibles de la direction Operations, ont permis d'améliorer les procédures et de renforcer leur appropriation par l'équipe.

Cette pratique sera désormais pérennisée via des exercices réguliers, impliquant désormais l'ensemble des agents de la permanence 24/7 (SITCEN).

Exercices multidisciplinaires

L'année écoulée a également été marquée par la préparation des exercices multidisciplinaires de terrain planifiés fin 2024 et 2025. Cela inclut :

- + L'exercice JUNCTex dans les installations de la Gare centrale ;
- + L'exercice MATERex sur le campus de l'Université catholique de Louvain ainsi que sur le site des Cliniques universitaires Saint-Luc ;
- + L'exercice multidisciplinaire dans un tunnel routier, en collaboration avec Bruxelles Mobilité, afin de répondre aux obligations réglementaires en la matière.

Le prochain rapport d'activités reviendra plus en détail sur le déroulement de ces exercices.

B FORMATIONS

En 2024, plusieurs nouvelles formations internes ont été développées.

En premier lieu, une formation complète a été développée pour doter les futurs agents de permanence des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une permanence active 24/7. Cette formation a mobilisé tous les membres de la direction Operations, chacun apportant son expertise à la formation de la nouvelle équipe. Des visites de terrain ont également été organisées chez plusieurs partenaires, notamment la Centrale d'urgence 112 et le CIC.

Des formations récurrentes ont été organisées pour l'équipe en place sur l'utilisation des radios Astrid. Ces formations se poursuivront et seront enrichies par des modules sur d'autres outils (BE alert, Paragon, outils météo, cartographie) afin de garantir une maîtrise optimale de ces différents outils en cas de crise. Après le lancement du nouveau portail national de sécurité Paragon, en juin, des formations ont également été proposées à toute l'équipe.



¹¹ Les matières dangereuses sont des substances qui présentent un danger pour l'homme et l'environnement d'autant plus lors d'un transport, car la matière peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou encore radioactive. C'est pourquoi le transport routier est réglementé par l'Accord for dangerous goods by road (ADR) c'est-à-dire « Accord pour le transport des marchandises dangereuses par la route ». Cette réglementation s'applique aux pays de l'Europe continentale et à la Fédération de Russie.

Enfin, dans la continuité de la mise à jour du PGUI, une formation a été donnée à l'équipe par le gestionnaire du dossier. Cette formation, intégrant une partie de mise en pratique au travers d'un quiz, servira de base pour implémenter les futures formations sur d'autres plans finalisés.

Un groupe de travail sur la thématique des formations a été constitué avec des CPU et D5 communaux pour développer un programme de formation adapté à destination des homologues de safe.brussels dans les communes. La première réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 3 juillet 2024 et a permis de dégager des priorités ainsi que plusieurs pistes concernant l'organisation pratique des formations. Ce travail sera poursuivi en 2025.

C GUIDE DE TERRAIN D1-D2-D3

La rédaction du guide de terrain multidisciplinaire à destination des intervenants s'inspire des travaux réalisés dans les provinces de Namur et du Brabant wallon.

Cet outil centralise les informations sur le fonctionnement des équipes d'intervention du SIAMU, de l'aide médicale urgente et de la police, en détaillant leurs structures, équipements et équipes spécialisées.

Le guide inclut également les positionnements, les détails organisationnels sur le terrain d'intervention (véhicules et effectifs) et les actions réflexes pour diverses situations (incendie, accident sur voie rapide, personne armée ou risque monoxyde de carbone).

Le guide vise à améliorer la connaissance mutuelle des disciplines sur leur fonctionnement et à renforcer leur collaboration sur le terrain d'intervention.

À la suite de la réunion de lancement (où des intervenants de la zone de police Namur-Capitale et de la zone de secours Namur - Andenne - Gembloux - Éghezée (NAGE) sont venus présenter le guide namurois), un groupe de travail a été formé. Composé de représentants des D1, D2, D3 et des collègues namurois, il est piloté par les collaborateurs de safe.brussels appuyant le Haut fonctionnaire.

Le guide se compose de cinq parties :

- + Présentation générale des services de sécurité et d'urgence bruxellois
- + Communication et présentation de la centrale 112 et du CIC et des principes généraux de la communication sur le terrain (ASTRID, entre autres)
- + Fiches pratiques (incendie, CO)
- + Description et consignes de sécurité et/ou de soutien aux autres disciplines (à faire/ne pas faire)
- + Approche multidisciplinaire
- + Différence entre coordination opérationnelle/stratégique
- + Derniers conseils (code ADR ¹¹, PGP Pompiers, numéros utiles comme celui du centre antipoison)

D OUTILS TECHNIQUES DE GESTION DE CRISE

Cartographie de crise bruxelloise

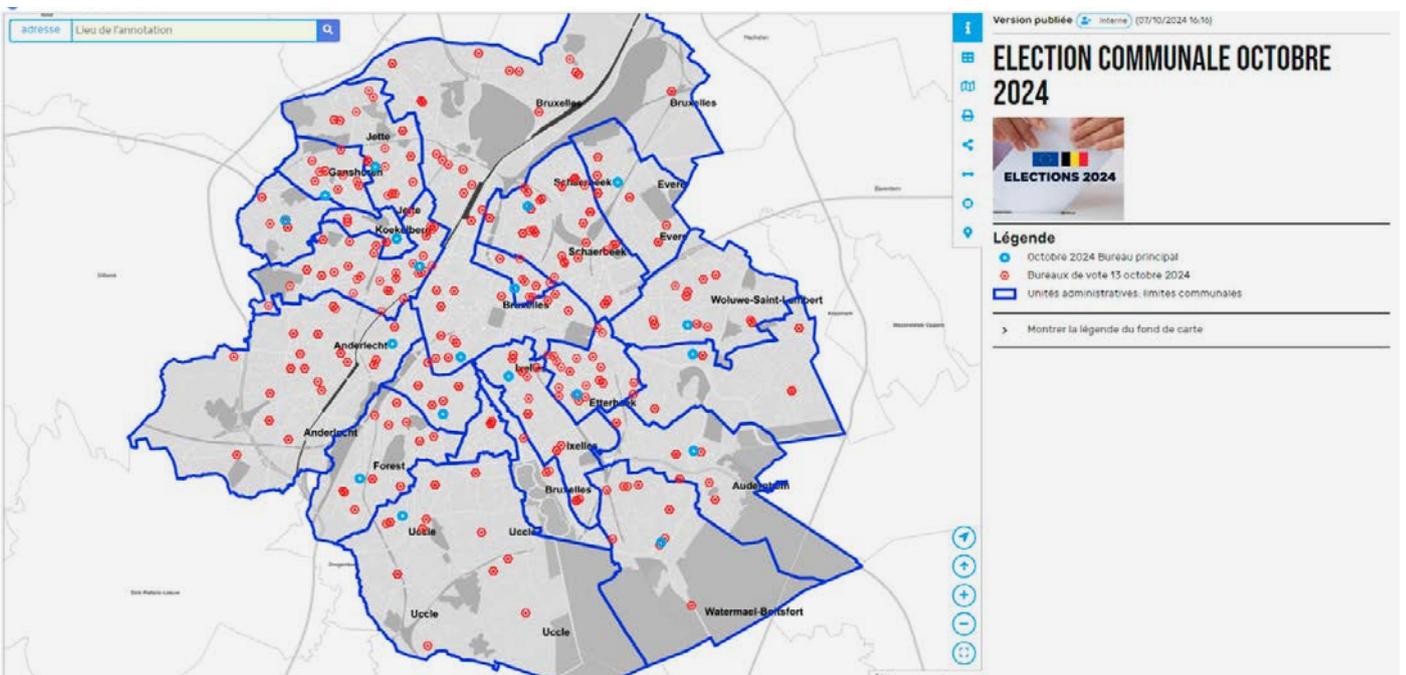
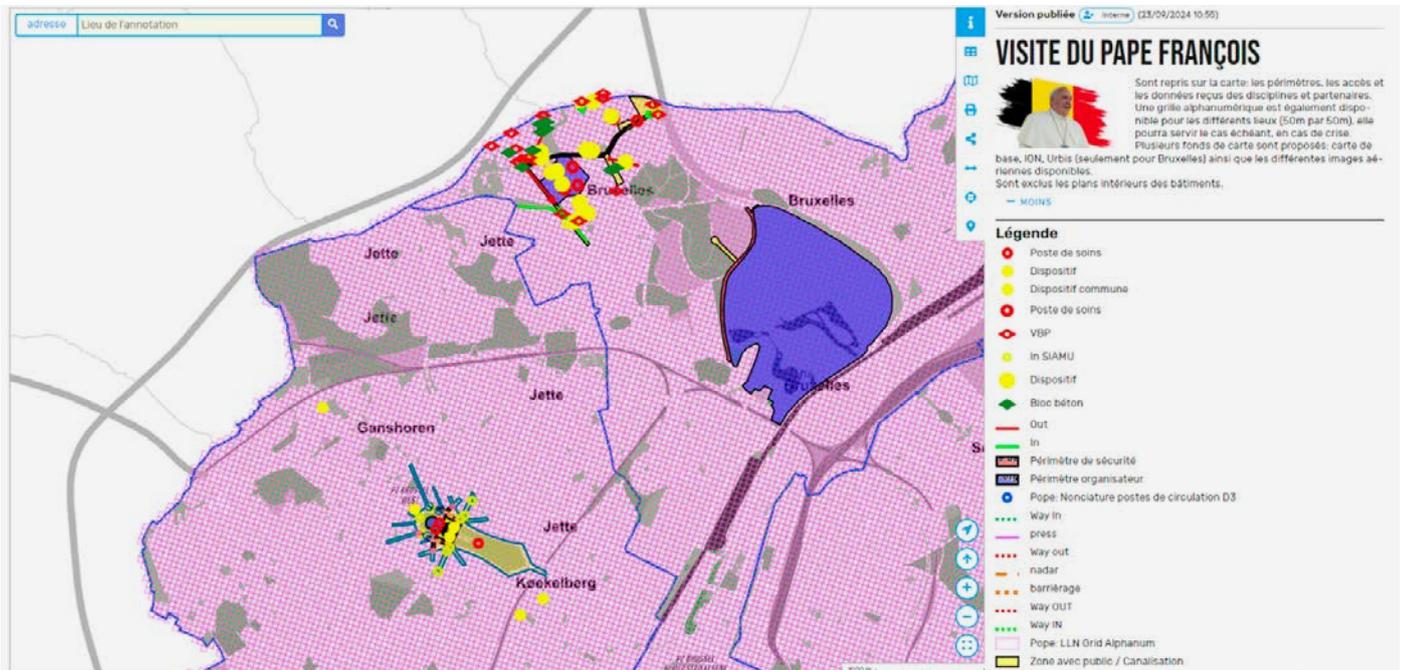
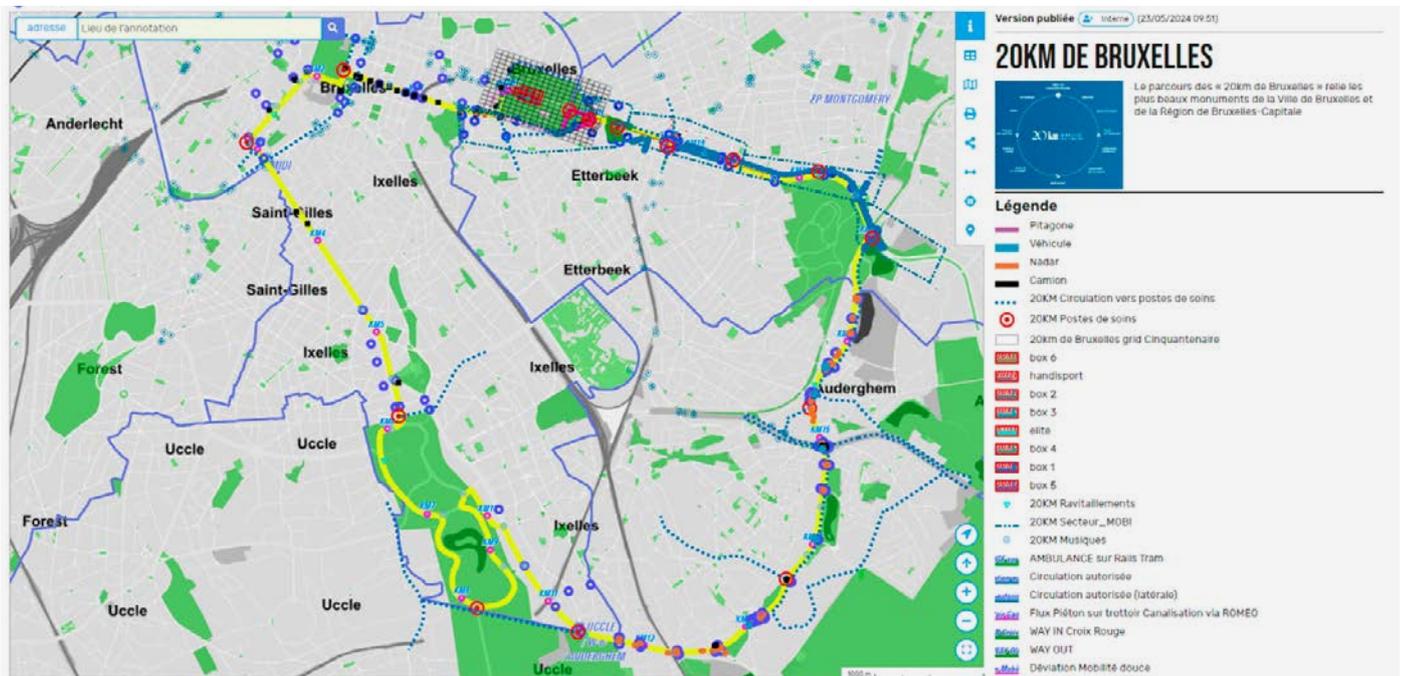
Un POC a été lancé en 2023 pour intégrer un module de gestion d'événement et de crise dans le système d'information géographique (SIG) modulaire et *open source*, capable de créer, éditer et diffuser des cartes vers des groupes fermés ou le grand public.

L'objectif est double :

- + Disposer d'un outil simple et complet permettant à safe.brussels de mener à bien l'ensemble de ses missions ;
- + Proposer une simplification de l'environnement cartographique en RBC dans les domaines de la gestion d'événements, d'incidents et de crises.

La 1^{re} phase du développement de l'outil cartographique a été utilisée pour soutenir les équipes encadrant des événements planifiés tels que les élections fédérales, européennes et communales, les festivités du 21 juillet, la visite papale et les 20 km de Bruxelles. Ces données et cartes ont soutenu les collaborateurs de safe.brussels et facilité l'échange d'informations entre les partenaires impliqués. Les retours tant internes qu'externes étant concluants, le projet poursuivra son développement dans cette direction.

En voici quelques exemples :



Paragon

Le 1er juin 2024, le portail national de sécurité (PNS) ICMS a été remplacé par le nouveau PNS Paragon développé par le NCCN. Ce changement de plateforme a largement sollicité les SFG, notamment pour former en urgence différents services partenaires.

En concertation avec la CU112, les équipes de safe.brussels ont formé, fin mai, le personnel de la CU112, qui est en première ligne lors de l'ouverture d'un cas dans le PNS. L'ouverture d'un cas est en effet une prérogative de la CU112 dans de nombreuses situations d'urgence.

Les CPU et les D5 de plusieurs communes bruxelloises ont été formés pour d'abord accéder à la plateforme, puis en maîtriser l'utilisation.

Ce fut également le cas au sein de safe.brussels où l'ensemble des équipes a été formé à l'utilisation du nouvel outil.

Enfin, des tests ont été réalisés, notamment avec la police, lors de divers événements afin de maîtriser cette nouvelle plateforme dans la limite de ses capacités.

AU CŒUR
DES ACTEURS
BRUXELLOIS DE LA
SÉCURITÉ

1. CONCERTATIONS AVEC LES PARTENAIRES

¹² 30 avril et 15 octobre 2024

¹³ Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, MB, 5 janvier 1999.

A AU NIVEAU DES COMMUNES BRUXELLOISES

Plateforme des coordinateurs planification d'urgence communaux

Le coordinateur planification d'urgence (pour rappel, « CPU ») assiste l'autorité compétente pour la planification d'urgence et veille à la mise en place des collaborations nécessaires avec les différents services. Dans ce contexte, des réunions de la plateforme des CPU communaux ont été organisées en RBC ¹². Durant celles-ci, les points d'actualité en matière de planification d'urgence sont abordés.

Par exemple, le SIAMU a rencontré l'ensemble des CPU pour échanger sur les dossiers liés à l'aménagement de l'espace public au niveau local, facilitant une intervention rapide des services de secours.

Ces séances permettent également aux CPU communaux de signaler leurs préoccupations et réalités de terrain au Haut fonctionnaire qui peut, si nécessaire, contacter d'autres partenaires pour trouver les solutions les plus adaptées.

Deux réunions extraordinaires de la plateforme ont été organisées, en partenariat avec la direction Partnerships de safe.brussels, pour permettre aux CPU communaux d'échanger avec elle sur la rédaction du 3^e Plan global de Sécurité et Prévention (PGSP) de la RBC.

Appui en planification d'urgence et gestion de crise

Le Haut fonctionnaire assure un appui supra-local continu aux communes via les CPU communaux, notamment en :

- + Transmettant les informations pertinentes, y compris celles du NCCN ;
- + Maintenant un réseau et apportant une expertise sur demande des CPU ;
- + Fournissant un accompagnement, en lien avec les disciplines de secours et d'intervention, pour les demandes des autorités communales ;
- + Soutenant l'élaboration des PGUI communaux ;
- + Proposant une formation et un accompagnement pour l'utilisation du portail Paragon ;
- + Participant à l'exercice plan d'intervention psychosociale (PIPS) d'Ixelles.

Focus sur l'exercice PIPS d'Ixelles :

Le 11 juin 2024, la commune d'Ixelles a organisé un exercice visant à tester l'ouverture d'un centre d'accueil. Cet exercice, mené en collaboration avec le *psychosocial manager*, a impliqué un membre de la direction Operations en tant qu'observateur et figurant.

B AU NIVEAU DE L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE

Conseil régional de sécurité

Selon la loi ¹³, un Conseil régional de sécurité (CoReS) est convoqué régulièrement pour suivre, entre autres, la mise en œuvre du Plan global de Sécurité et de Prévention (PGSP) au niveau de la RBC. Ce conseil, présidé par le Ministre-Président, est composé du Haut fonctionnaire, du Parquet de Bruxelles, du Directeur coordonnateur administratif (DirCo) et du Directeur judiciaire de la police fédérale, des Présidents des collèges de police et des Chefs de corps des zones de police de



l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale. Sa composition est élargie à l'ensemble des Bourgmestres des 19 communes bruxelloises.

Cellule de sécurité

L'arrêté royal du 22 mai 2019 précise dans son article 1^{er}, que la cellule de sécurité est « *l'organe de concertation multidisciplinaire présidé par l'autorité compétente et chargé d'assister cette dernière dans ses missions de planification d'urgence* ».

En 2024, le Haut fonctionnaire a décidé d'augmenter la fréquence des réunions de la Cellule de sécurité, réunissant les acteurs de la planification d'urgence et de la gestion de crise en Région bruxelloise, pour atteindre 5 réunions annuelles¹⁴.

La première cellule de sécurité de l'année 2024 a été organisée afin de fixer les priorités annuelles en matière de travail multidisciplinaire.

Ces réunions ont notamment permis d'élaborer et de valider les PPUI concernant :

- + Le seul site Seveso « seuil haut » présent en Région bruxelloise ;
- + Le risque d'interruption de l'approvisionnement électrique ;
- + Les risques d'inondation en Région bruxelloise ;
- + Le site du Parlement européen.

Le calendrier de l'organisation d'exercices multidisciplinaires 2024-2025 énuméré ci-dessus a également été défini à cette occasion.

¹⁴ 16 février, 16 avril, 11 juin, 17 septembre et 19 novembre 2024.

Conférence des Chefs de corps

En 2024, le Haut fonctionnaire a continué de participer aux réunions mensuelles de la Conférence des Chefs de corps des six zones de police bruxelloises. Le but de sa participation à la Conférence est de renforcer la collaboration, d'aborder les dossiers concernant les différentes parties et d'impliquer de manière optimale les Chefs de corps aux enjeux bruxellois de la gestion de crise.

Du 27 au 30 octobre, les Chefs de corps ainsi que le Haut fonctionnaire ont été accueillis en Roumanie afin de rencontrer les services de sécurité et de secours de Bucarest. Sur place, ils ont pu visiter la Police de la Municipalité de Bucarest et la Gendarmerie. L'assemblée a également reçu une présentation du système national de gestion des situations d'urgence par Dr. Raed Arafat, Secrétaire d'État et Chef du Département pour les Situations d'Urgence.

Plateforme « technoprévention » bruxelloise

La Direction Sécurité locale intégrale (SLIV) de la Direction générale Sécurité & Prévention du SPF Intérieur (DGSP) organise, à l'échelle nationale, les formations initiales en technoprévention pour les conseillers prévention vol (CPV) issus des services de police locale ou des services de prévention communaux. Les



¹⁵ La séance plénière a eu lieu le 17 octobre 2024 dans les locaux de Brusafe.

Gouverneurs de provinces sont quant à eux responsables des recyclages, organisés via table ronde en technoprévention provinciale.

Les recyclages se déroulent sous différentes formes :

- + Visites de sociétés et d'organisations du secteur de la technoprévention ;
- + Session plénière annuelle d'une journée dans chaque province, réunissant les bénéficiaires de la formation de l'année écoulée pour discuter avec des intervenants extérieurs sur des thématiques théoriques et techniques et de partager leurs expériences entre CPV.

Pour la Région de Bruxelles-Capitale, safe.brussels organise la session plénière, avec le soutien d'un fonctionnaire de police référent pour la RBC. Ce dernier est chargé de mettre en place les formations et de les faire reconnaître auprès de l'ERIP, en coopération avec le SPF Intérieur. Le dossier de référence du SPF Intérieur concernant la formation continuée des CPV notifie : « *La formation continuée des conseillers en technoprévention sera organisée via la structure existante de table ronde en technoprévention au sein de la province* ».

Les CPV sont des fonctionnaires attachés à la commune ou à la zone de police, selon les cas. Ces professionnels sont chargés de la prévention des cambriolages et se rendent dans les domiciles, à la demande du propriétaire ou du locataire, afin d'y établir un diagnostic de sécurité. Sur cette base, les CPV sont en mesure de fournir des recommandations précises et confidentielles pour diminuer les risques de vol. Les conseils sont neutres, objectifs et totalement gratuits. Le propriétaire ou locataire reste libre de les appliquer ou non. La formation CPV est reconnue par le SPF Intérieur.

Les services de safe.brussels accueillent et coorganisent les réunions de la plateforme technoprévention avec ses membres et le SPF Intérieur. Plusieurs types de réunions se déroulent durant l'année :

- + Bureaux restreints (non inclus dans le recyclage) : discussions sur les affaires courantes, l'organisation annuelle et les problèmes rencontrés (trois tenus cette année) ;
- + Séance plénière¹⁵ (obligatoire pour le recyclage, une fois par an) : colloque avec des spécialistes sur l'évolution des phénomènes, les innovations technologiques et les bonnes pratiques.

Enfin, des visuels (banderoles) et *goodies* ont été fournis aux CPV bruxellois par safe.brussels pour soutenir leurs actions de prévention sur le terrain.

C AU NIVEAU DES PROVINCES BELGES

Concertations avec les services fédéraux des Gouverneurs

En 2024, les collaborateurs de safe.brussels au service du Haut fonctionnaire ont continué à participer aux réunions de concertation des services fédéraux de planification d'urgence des Gouverneurs, en Région wallonne et en Région flamande. Ces rencontres permettent aux services de participer à la constitution d'un réseau entre CPU provinciaux, d'échanger de bonnes pratiques, et de discuter en profondeur certains dossiers.

Initialement prévues deux fois par an, les réunions avec les services homologues des provinces en Région wallonne ont été réduites à une seule en 2024, tenue à Wavre le 12 novembre.

Avant la concertation bisannuelle entre le NCCN et les services fédéraux des Gouverneurs, une rencontre préparatoire est organisée avec les services de planification d'urgence des provinces flamandes. Le 13 novembre 2023, une réunion a été organisée par les services du Haut Fonctionnaire et le 10 juin 2024, la concertation bisannuelle a eu lieu à Louvain au SFG du Brabant flamand.

Cette consultation vise principalement à :

- + Passer en revue les points de l'ordre du jour de la consultation SFG-NCCN ;
- + Éventuellement adopter une position commune ;
- + Ajouter d'autres préoccupations à l'ordre du jour.

La consultation constitue un moment clé pour échanger sur les questions et défis actuels.

Lors d'un exercice de table de longue durée, organisé par les SFG du Brabant wallon entre le 5 et le 7 juin 2024, les services du Haut fonctionnaire ont testé l'opérationnalisation d'une demande de renfort provenant d'une province voisine.

La demande a été satisfaite par l'envoi du collaborateur en charge de la cartographie pour appuyer la gestion de crise en cours. Lors du débriefing, cette aide a été reconnue comme une réelle plus-value.





Conférence des Gouverneurs

La Conférence des Gouverneurs est une réunion mensuelle se déroulant dans les locaux du cabinet du Ministre de l'Intérieur. Les Gouverneurs de province et le Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise s'y rassemblent afin de discuter de leurs préoccupations en lien avec leurs missions fédérales.

Les Gouverneurs et le Haut fonctionnaire jouent un rôle clé dans les domaines relevant du SPF Intérieur, faisant face à de nombreux défis complexes. C'est pourquoi ils ont travaillé cette année à l'élaboration d'un inventaire actualisé de leurs missions. Sous forme de circulaire ¹⁶, l'inventaire énumère un grand nombre d'obligations réglementaires, de compétences fédérales (à l'exclusion des compétences régionales) ainsi que de missions exercées pour le compte du SPF Intérieur ¹⁷.

Les 27 et 28 novembre 2023, le Haut fonctionnaire a pris part à un séminaire d'échange de bonnes pratiques en matière de sécurité et de culture du risque organisé par le Gouverneur du Luxembourg, Olivier Schmitz. L'idée de ce séminaire est née de son souhait, partagé par les autres Gouverneurs de Belgique, d'échanger au sujet de leurs réalités et pratiques respectives dans un cadre plus souple et propice au partage d'expériences.

¹⁶ Circulaire relative aux tâches fédérales exercées par les gouverneurs de province et l'autorité de l'agglomération bruxelloise compétente en vertu de l'article 48 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux Institutions bruxelloises pour le Service public fédéral Intérieur, MB, 5 mars 2024.

¹⁷ Les Gouverneurs et Haut fonctionnaire exercent également des missions pour le compte d'autres SPF telles que les tâches relatives au contrôle des autorisations et activités liées aux armes pour le SPF Justice.

La sécurité des concitoyens, leur rôle dans la gestion de crise mais aussi la résilience de nos sociétés se sont révélés comme autant de préoccupations communes pour les Gouverneurs et Haut fonctionnaire qui ont pu resserrer leurs liens à l'occasion de ce séminaire.

Au cours de ce séminaire, chacun a eu l'occasion d'exposer ses défis et idées innovantes.

Avec la présence de représentants du SPF Intérieur, une dynamique de rapprochement s'est également développée en 2024 entre les Gouverneurs et le SPF Intérieur. Une cellule d'appui aux SFG a été créée au niveau de la direction générale du SPF et des actions prioritaires ont été définies avec les Gouverneurs et le Haut fonctionnaire pour renforcer la collaboration entre toutes les parties. Parmi ces priorités, l'une d'elles consiste à dresser l'inventaire des ressources humaines au sein des SFG afin d'obtenir un renforcement des équipes et ainsi subvenir aux besoins liés à la croissance des problématiques sécuritaires en Belgique.

D AU NIVEAU FÉDÉRAL

Concertations avec le Centre de crise national

Cadre légal de la planification d'urgence et la gestion de crise

Le NCCN a mené cette année des travaux conséquents au niveau du cadre juridique de la planification d'urgence et de la gestion de crise. Ce projet de codification, initié notamment à la suite des recommandations formulées par plusieurs commissions d'enquête parlementaires, vise à disposer d'un ensemble législatif et réglementaire cohérent et global en matière de planification d'urgence et de gestion de crise.

Dans ce cadre, afin d'améliorer à court terme la réglementation existante, ont été publiés le 26 avril 2024 un nouvel arrêté royal « plan d'urgence national » et le 13 juin la circulaire ministérielle relative à l'arrêté royal du 22 mai 2019.

L'arrêté royal introduit les modifications suivantes :

- + La création d'une cellule de sécurité nationale ;
- + L'introduction d'une nouvelle terminologie : « incident national » et « crise nationale » (en plus de « situation d'urgence ») ;
- + Une activation selon trois niveaux : stand-by, pré-alerte, alerte ;
- + L'introduction d'une coordination préalable au déclenchement d'une phase fédérale ;
- + La poursuite du développement des cellules de crise au niveau national, en mettant également l'accent sur le lien avec les cellules de crise départementales et les centres de crise régionaux ;
- + L'invitation systématique des représentants des entités fédérées à la cellule de sécurité nationale et au COFECO ;
- + La prise en compte de l'importance de la période de rétablissement ;
- + La systématisation de l'évaluation. Chaque crise nationale est évaluée ainsi que les exercices du plan d'urgence national.

La circulaire ministérielle s'attache quant à elle à introduire et préciser les points suivants en matière de planification d'urgence et de gestion de crise :

- + Des annexes monodisciplinaires pour les D1, D3 et D4 ;
- + Une version standardisée de la nouvelle structure des PGUI et PPUI dans l'éditeur de plans d'urgence du portail national de sécurité Paragon, accompagnée d'un guide d'utilisation ;
- + Différentes possibilités de collaboration entre les autorités compétentes et les niveaux de planification d'urgence et de gestion de crise ;
- + La possibilité d'employer un CPU par plusieurs communes ;
- + Les possibilités de soutien par les équipes de soutien supra-locales lors d'une phase communale ou provinciale ;
- + La description élargie des tâches du CPU et recommandations concernant le profil et la formation du CPU ;
- + Des définitions plus claires des missions du niveau opérationnel et du niveau stratégique ;
- + La clarification des différentes phases de coordination stratégique ;
- + En ce qui concerne le soutien psychosocial, une description de la responsabilité du coordinateur psychosocial local en analogie avec le coordinateur planification d'urgence et le fonctionnaire d'information ;
- + La description de la transition vers la période de rétablissement : précisions sur les objectifs et actions des autorités compétentes dans le cadre de la période de rétablissement.

À la demande du NCCN, des avis et des textes ont été distribués aux Bourgmestres et CPU communaux ainsi qu'aux membres de la cellule de sécurité provinciale. La nouvelle réglementation a été présentée par les collaborateurs du Haut fonctionnaire lors de la réunion de la cellule de sécurité du 11 juin.

Belgian national risk assessment

Fin 2023 et début 2024, la cellule Crisis management a participé à l'évaluation d'un certain nombre de risques ainsi qu'aux échanges avec d'autres experts et l'équipe d'évaluation des risques du NCCN. Le 25 octobre 2024, les collaborateurs du Haut fonctionnaire ont participé à la journée d'experts du NCCN pour la présentation des résultats finaux du nouveau *Belgian national risk assessment* (BNRA), l'évaluation nationale des risques en Belgique.

Belgium national resilience plan

Le *Belgium national resilience plan* (BNRP) lancé en février 2023 et piloté par le NCCN, vise à rassembler, coordonner et synchroniser toutes les compétences existantes dans notre pays dans le domaine de la résilience pour en faire un ensemble solide et cohérent. L'origine du BNRP découle de la stratégie nationale de sécurité validée par le Gouvernement fédéral en 2021.

Le BNRP définit 10 objectifs stratégiques correspondant à 10 fonctions vitales, sociétales et administratives essentielles retenues pour la Belgique, telles que la continuité de l'approvisionnement en énergie, en eau, en nourriture et la résilience des soins de santé.

Un comité de résilience a été créé pour chacun des 10 objectifs stratégiques. Ces comités ont la charge de rédiger un plan d'étapes reprenant les priorités, les sous-objectifs par acteurs ainsi qu'une budgétisation. Dans ce but, les 10 comités de résilience sont composés des administrations fédérales et issues des entités fédérées compétentes pour la thématique abordée ainsi que les opérateurs concernés (autorités et experts).



Une plateforme de résilience nationale a été créée par le NCCN dans l'optique de coordonner les 10 comités de résilience. La plateforme regroupe les directeurs des différentes administrations pilotant les différents comités de résiliences ainsi que les directeurs de certaines administrations régionales. Son objectif est d'assurer la coordination entre entités fédérales et fédérées concernées et de servir de courroie de transmission avec le niveau politique.

Dans le cadre du BNRP, les provinces ont été mobilisées pour participer aux travaux de l'objectif stratégique 3 portant sur les mouvements incontrôlés de personnes. Les Gouverneurs et le Haut fonctionnaire sont représentés par deux SFG (Brabant wallon et Flandre-Occidentale) chargés de transmettre les informations importantes et de recueillir les contributions des provinces aux demandes du NCCN, pilote du comité de résilience pour cet objectif stratégique.

Les équipes de safe.brussels au service du Haut fonctionnaire ont développé et formulé une proposition de budget global pour toutes les provinces francophones. Ce travail vise à chiffrer les coûts que représenterait la mise en œuvre des sous-objectifs validés par le comité de résilience 3 pour les différents SFG.

Participation CST

Les 23 novembre 2023 et 12 septembre 2024, les équipes de safe.brussels au service du Haut fonctionnaire ont participé aux journées de retrouvailles avec les membres de la *Crisis support team* (CST) organisées par le NCCN.

Le CST vise à créer un réseau de CPU mobilisables en cas de situation d'urgence pour renforcer une commune ou une province en besoin.

Ces journées ont permis de participer à des workshops sur les aspects pratiques du travail de planification d'urgence et gestion de crise tels que l'organisation et la gestion d'un comité de coordination provincial (CC-PROV). Elles ont également offert un cénacle de discussion sur le rôle et les limites du CST.

Plateforme fédérale NPU

En 2024, les collaborateurs du Haut fonctionnaire ont été invités à participer aux deux réunions de concertations semestrielles entre les services de planification d'urgence des SFG et la direction planification d'urgence du NCCN (18 janvier et 20 juin 2024).

Ces réunions permettent de structurer et formaliser les échanges entre les services des SFG et le NCCN concernant les dossiers importants du moment ainsi que des avancées concrètes réalisées par ceux-ci.



2. MISE EN RÉSEAUX

Comme cité dans le chapitre consacré au programme BRU response (pages 12 à 14), la création et l'entretien de réseaux intégrés comptent parmi les trois axes de mise en œuvre du projet.

Mieux se connaître permet de mieux travailler ensemble. Afin de fonctionner correctement dans un contexte difficile, il est donc important de créer des réseaux afin de renforcer la connaissance mutuelle entre les partenaires impliqués. Dans cette optique, plusieurs initiatives ont été lancées, comme la création d'un réseau des administrations régionales en gestion de crise ou la mise en place d'un réseau des directeurs de poste de commandement opérationnel (Dir-PC-Ops).

A ADMINISTRATIONS RÉGIONALES BRUXELLOISES

L'une des recommandations formulées par la commission spéciale Covid-19 était de renforcer l'approche sécuritaire au sein des administrations et des organismes d'intérêt public de la RBC.

Dès 2022, le Haut fonctionnaire a initié des contacts pour développer un réseau visant à renforcer l'approche « prévention risque » et « gestion de crise » dans la culture organisationnelle des administrations et des organismes d'intérêt public de la Région bruxelloise.

27 organismes membres

Cela s'est traduit en 2023 par l'identification de *single point of contact* (SPOC) pour chacune des administrations ainsi que l'organisation de deux premières réunions avec ces dernières. Depuis juin 2024, la décision a été prise d'augmenter la fréquence de ces rencontres à quatre réunions par an pour garantir un suivi plus régulier des travaux en cours et d'obtenir une meilleure idée des attentes des administrations régionales.

Ce réseau, coordonné par safe.brussels en tant que centre de crise régional bruxellois (RCCR), compte désormais 27 organismes membres. Le but principal est de les sensibiliser à la culture du risque et de la crise. L'objectif est de créer un réseau entre ces administrations pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de sécurité.

Pour renforcer la résilience des administrations régionales, il est essentiel de les accompagner sur la sécurité au sens large, tout en mettant l'accent sur le cycle du risque, la planification d'urgence et la gestion de crise. Il est également important de leur expliquer les missions de safe.brussels et du Haut fonctionnaire ainsi que le soutien qui peut leur être apporté.



Dans le cadre des travaux du réseau, une organisation de crise a été initiée avec : l'identification d'un SPOC pour toute crise, un SPOC pour la cartographie, et l'inventaire de lieux de stockage disponibles. Par ailleurs, il a été demandé à chaque administration régionale si elle souhaitait participer ou bénéficier d'un exercice de crise.

Enfin, ce réseau est également l'occasion d'identifier et mutualiser les ressources publiques humaines, techniques et infrastructurelles en situation de crise. En effet, la mise en commun de ces ressources et les contacts privilégiés établis entre les administrations permettent au Haut fonctionnaire de mobiliser des moyens humains et matériels adéquats en fonction de la nature de la crise.

Par exemple, le jeudi 16 novembre 2023, les Bruxellois ont vu apparaître vers 11h30 un test d'alerte sur des centaines de panneaux digitaux aux abords des tunnels routiers, du réseau STIB, des axes routiers principaux et des parkings publics. L'objectif était de tester une nouvelle collaboration entre safe.brussels, Bruxelles Mobilité et la STIB. En cas de phase provinciale de gestion de crise, le Haut fonctionnaire pourra désormais utiliser ces panneaux digitaux pour recommander une mise à l'abri ou encore une évacuation. D'autres moyens tels que l'identification d'espaces de logement par le SLRB ou la mise à disposition de pompes à eaux par le Port de Bruxelles pour un incident de pollution de l'eau du canal peuvent être mobilisés grâce à ce réseau.

B DIR-PC-OPS

Dans le cadre des attributions du Haut fonctionnaire, notamment la coordination des services de secours et d'intervention en cas de situation d'urgence en Région bruxelloise, un réseau des directeurs de poste de commandement opérationnel (Dir-PC-Ops) a été créé en 2023. Leurs missions sont réglementairement encadrées en cas de coordination opérationnelle.

Ce réseau a pour objectif de permettre aux 55 Dir-PC-Ops listés pour la RBC de faire connaissance, d'échanger sur leurs expériences respectives et de développer et renforcer une méthodologie commune au-delà de l'appartenance à l'une ou l'autre discipline.

Deux rencontres ont été organisées les 24 janvier et 20 juin 2024. La 1^{re} réunion était hébergée au SPF Santé afin de présenter les moyens de la discipline 2 en vie quotidienne, leurs dispositifs de renfort, leurs acteurs et décideurs ainsi que quelques retours de situations. La 2^e rencontre s'est déroulée à Neder-Over-Heembeek dans le nouveau bâtiment K9-4 de la zone de police Bruxelles-CAPITALE - Ixelles. Plusieurs présentations ont été données à cette occasion (services, grades de la police, missions de la discipline 3, terrain d'intervention avec les zones rouge, orange et jaune, appui canin, appui aérien).

55 Dir-PC-Ops listés pour la RBC



3. RELATIONS AVEC LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT BRUXELLOIS

Dans l'exercice de ses missions, le Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise agit en tant qu'autorité déconcentrée de l'État fédéral, principalement pour des matières relevant du SPF Intérieur et SPF Justice. Il exerce néanmoins sa fonction en qualité de mandataire régional puisque nommé par le Gouvernement de la RBC sur avis conforme du Gouvernement fédéral.



A **CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE ET AUDITION AU PARLEMENT**

Selon ce principe, le Haut fonctionnaire est soumis au processus d'évaluation (mi-mandat et fin de mandat) de la Région bruxelloise, au même titre que les autres mandataires régionaux.

Conformément aux recommandations votées par le Parlement bruxellois le 5 mars 2022 à l'issue des travaux de la Commission COVID, le Haut fonctionnaire transmet chaque année un rapport annuel d'activités au Parlement. Le présent document a pour vocation de répondre à cette recommandation.

Pour rappel, la recommandation n°3 de la partie « *Coordination* » du volet 1 « *Sécurité, Coordination et Pouvoirs locaux* » stipule ceci : « *transmettre au Parlement un rapport annuel, établi par le Haut fonctionnaire visé à l'article 48, alinéa 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises et par la Protection civile, sur l'évolution en matière de sécurité civile et de planification d'urgence; ce rapport sera présenté devant la commission compétente* ».

Ainsi, le 26 mars 2024, le Haut fonctionnaire a été invité à exposer le bilan annuel de ses activités devant la Commission des Affaires intérieures du Parlement bruxellois.

La présentation a mis en avant la volonté du Haut fonctionnaire de développer la résilience en Région bruxelloise. La stratégie adoptée en 2023 et 2024 visait à identifier et mettre en relation les acteurs de la gestion de crise, y compris les citoyens, pour optimiser les processus de réponse à la crise.

B CONTRIBUTION AU LIVRE BLANC DE SAFE.BRUSSELS

Après les élections du 9 juin et 13 octobre 2024, le Haut fonctionnaire a proposé des priorités pour le Livre Blanc de safe.brussels, celui-ci étant destiné aux formateurs des partis politiques dans le cadre de la constitution du prochain Gouvernement. La gestion des risques et crises a été identifiée comme l'une des 5 propositions d'axes prioritaires pour la future politique régionale de sécurité.

Différentes suggestions ont donc été développées dans ce cadre :

+ **Instituer la culture de sécurité, de gestion des risques et crises au sein du Service public régional de Bruxelles (SPRB) et de chaque organisme d'intérêt public (OIP).** Le Haut fonctionnaire et safe.brussels visent à jouer un rôle de relais afin d'informer les administrations concernées, veiller à une cohérence des approches menées au niveau régional et mettre ces administrations en contact avec les experts en la matière.

+ **Anticiper la directive *Critical Entities Resilience (CER)* pour renforcer la résilience de la Région.** Celle-ci demande une expertise et un investissement spécifique, différent de la planification d'urgence et de la gestion de crise. Il s'agit d'agir structurellement pour renforcer un secteur (énergie, transport, santé, eau, administrations publiques essentielles) et limiter les risques le concernant.

+ **Faire de 2025 l'année de sensibilisation et d'éducation aux risques.** Il s'agit de lancer une campagne de sensibilisation et différentes actions de communication préventive sur les risques, en collaboration avec tous les partenaires concernés. Il est essentiel d'informer et de former les Bruxellois aux risques et crises afin de leur permettre d'agir au mieux, le cas échéant, pour leur sécurité et celle de leur famille.

+ **Augmenter l'efficacité de la gestion de crise en Région bruxelloise via un Centre de crise régional connu et reconnu dans ses compétences par les partenaires de la sécurité.** Dans ce cadre, safe.brussels serait chargé de coordonner au niveau régional les incidents en matière d'ordre public ainsi que les situations d'urgence.

+ **Rendre la RBC, son tissu socio-économique et ses habitants plus résilients.** Afin de contribuer aux efforts nationaux et promouvoir une culture de résilience en RBC, chaque administration ou OIP régional compétent s'impliquera dans le BNRP et défendra les intérêts de la Région, compte tenu de l'étendue des thématiques couvertes.

4. ACTIVITÉS DE RÉSEAU, DE REPRÉSENTATION ET DE PARTENARIATS

L'exercice du mandat de Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise comporte une part non négligeable de tâches à caractère protocolaire comme l'accueil et l'accompagnement des membres de la Famille royale, la participation à des événements patriotiques et la remise des brevets royaux. À ce titre, un statut protocolaire identique à celui dévolu aux Gouverneurs de province a été conféré le 18 juillet 2023 au Haut fonctionnaire, aussi bien sur le plan des préséances que sur celui des usages et privilèges.

A DEVOIR DE MÉMOIRE ET CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Au cours de l'année, le Haut fonctionnaire est amené à prendre part à de nombreux moments de commémoration dont :

- + 10 novembre 2023 : cérémonie de commémoration organisée par la zone de police de Bruxelles-Nord à Saint-Josse-ten-Noode en l'honneur de Thomas Monjoie, inspecteur de police tué à coups de couteau en 2022 ;
- + 11 novembre 2023 : cérémonie militaire à la Colonne du Congrès en commémoration de l'Armistice et en l'honneur du soldat inconnu, des défunts des deux Guerres mondiales et des soldats tués lors de missions de maintien de la paix depuis 1945 ;
- + 15 novembre 2023 : Te Deum à l'occasion de la Fête du Roi, dans la cathédrale de Saints-Michel-et-Gudule ;
- + 7 décembre 2023 : hommage de la Police intégrée (GPI) et commémoration des membres de la Police fédérale et locale décédés dans et par le fait de l'exercice de leur fonction ;
- + 21 mars 2024 : minute de silence en hommage à Jonathan Savel des Unités spéciales de la *Belgian Federal Police* en présence notamment de la Ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, du Ministre de la Justice Paul Van Tigchelt et du Ministre-Président Rudi Vervoort ;
- + 22 mars 2024 : commémoration des attentats terroristes du 22 mars 2016 à Bruxelles et Zaventem ;
- + 21 juillet 2024 : cérémonies officielles et festivités de la fête nationale.



B CÉLÉBRATIONS ET REMISES DE PRIX

À l'occasion du Nouvel An, de nombreuses réceptions rassemblent tant les autorités que les acteurs de la sécurité aux niveaux local, régional et fédéral.

Les festivités de la nouvelle année représentent l'opportunité pour chacun d'exposer son bilan annuel et ses objectifs. À ce titre, le Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise et le Ministre-Président de la RBC ont présenté leurs vœux lors de la réception organisée le mercredi 7 février 2024.

Le 8 mars 2024, le Haut fonctionnaire a pris part à la célébration des 30 ans de l'École régionale et intercommunale de Police (ERIP), renommée à cette occasion l'Académie régionale de police de Bruxelles (ARPB).

Le 11 mars 2024, le Haut fonctionnaire a remis les prix David Yansenne en compagnie du Ministre-Président lors de la huitième édition du concours, marquée par le dixième anniversaire du décès de Monsieur Yansenne. Enfin, le 6 juin 2024, le Prix Excellence Intersection mettant à l'honneur un projet qui incarne les valeurs fondamentales de la police orientée vers la communauté a été décerné par le Haut fonctionnaire à la Team Herscham de la zone de police Bruxelles Capitale-Ixelles.

C FAMILLE ROYALE

Accueil de la Famille royale

Le Haut fonctionnaire a joué un rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement de la famille royale lors de diverses visites sur le territoire de la Région bruxelloise :

- + 8 novembre 2023 : visite de l'ASBL Play4Peace à Molenbeek-Saint-Jean ;
- + 30 novembre 2023 : accueil du Roi pour les 120 ans de la *Solvay Brussels School of Economics and Management* de l'Université libre de Bruxelles en compagnie du Bourgmestre de Bruxelles Philippe Close et du Secrétaire d'État Thomas Dermine ;
- + 31 janvier 2024 : visite du Roi Philippe à l'Institut royal d'Aéronomie Spatiale de Belgique à Uccle ;
- + 13 mars 2024 : visite du Roi à la zone de police locale Bruxelles-Ixelles en présence de la Ministre de l'Intérieur ;
- + 26 mars 2024 : présentation au Roi par Stéphane Burton, directeur général d'*Orizio Group*, en compagnie du Bourgmestre de la ville de Bruxelles Philippe Close, du groupe aéronautique belge SABCA à l'occasion du centenaire de l'aviation belge ;
- + 22 avril 2024 : accueil de la Reine Mathilde avec le Ministre du Commerce de la Côte d'Ivoire Souleymane Diarrassouba et le Bourgmestre de Bruxelles Philippe Close à l'occasion de la *World Cocoa Conference* à Bruxelles ;
- + 24 avril 2024 : visite du Roi à Enabel, l'agence belge de développement. Cette rencontre menée par Jean Van Wetter et Delphine Moralis a permis de discuter des enjeux géopolitiques, du conflit en Ukraine et à Gaza ainsi que de la situation du Congo ;
- + 15 mai 2024 : visite royale à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) à Redu ;
- + 16 mai 2024 : visite du Roi dans les locaux de DiversiCom (cette ASBL facilite la mise à l'emploi des personnes en situation de handicap sur la base de leurs compétences) ;



- + 12 juin 2024 : remise du Prix de la Reine Paola au Château de Laeken en présence de la Princesse Claire, du Roi Albert II et de la Reine Paola. Le Prix 2024 récompense quatre associations qui développent un projet favorisant l'inclusion et la formation des jeunes issus de milieux défavorisés ;
- + 21 juin 2024 : visite du Roi à l'Hôtel Steigenberger ;
- + 21 juillet 2024 : festivités et cérémonies en présence de la famille royale ;
- + 25 septembre 2024 : ouverture à Laeken de la nouvelle antenne MolenGeek dédiée à l'intelligence artificielle en présence du Roi, de son fondateur Ibrahim Ouassari et du Bourgmestre de Bruxelles Philippe Close.

Brevets royaux

Au regard de ses fonctions, certaines missions, telles que la remise des brevets royaux ou de décorations civiques, sont confiées au Haut fonctionnaire.

Comme en 2022 et 2023, plusieurs remises de brevets royaux ont été organisées, à savoir le 30 novembre 2023 (ASBL Pétanque Club Le Frankveld, ASBL Fédération Sportive Belge de Bowling et ASBL Association Belge des Podologues), le 13 avril 2024 (ASBL Recherche et formation socioculturelles) et le 20 juin 2024 (ASBL Pétanque Club Les Jardins de Schaerbeek, Fédération belge de Scrabble, ASBL Ombrage Tennis Club et ASBL Chambre Belge des Experts en Œuvres d'Art).

D RELATIONS INTERNATIONALES

Association des Préfets et Représentants de l'État de Francophonie

Depuis 2023, le Haut fonctionnaire de l'Agglomération est membre du bureau de l'Association des Préfets et des Représentants de l'État de la Francophonie (APREF). Il s'agit d'une association dont l'objectif est de permettre aux préfets et représentants d'états francophones d'échanger au sujet de leurs préoccupations, pratiques et cultures administratives respectives en leur offrant un cadre de rencontres, d'échanges et de travail.

L'APREF a organisé le 8 décembre 2023 son quatrième forum à l'École militaire de Paris qui offrait l'occasion aux membres de l'association de débattre des enjeux de la transition écologique et du développement durable dans la mise en œuvre des politiques publiques. Dans ce cadre, le Haut fonctionnaire est intervenu à la table ronde consacrée aux enjeux de la biodiversité de manière à exposer l'impact de certaines crises sur l'environnement ainsi que son rôle dans les réalités de la gestion des situations d'urgence. Cette intervention a également été l'occasion de souligner toute l'importance de la biodiversité dans la prévention des phénomènes météorologiques extrêmes voire d'autres catastrophes.





Dans le cadre de l'organisation du 19^e Sommet de la Francophonie qui s'est tenu début octobre 2024 en France, une table ronde a été organisée par l'APREF en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et labellisée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Cette table ronde s'est tenue le 3 octobre 2024 à la préfecture de Région Île-de-France à Paris et portait sur le thème : « Créer, innover et entreprendre en français : le rôle du représentant de l'État au niveau local ».

Enfin, afin de soutenir l'APREF dans sa volonté de se faire connaître et d'encourager le partage de connaissances entre ses membres, le Haut fonctionnaire a participé à la rédaction de plusieurs lettres dématérialisées publiées par l'Association.

Aux côtés des représentants du Liban, d'Haïti, de France, de Suisse, de Côte d'Ivoire et du Congo qui ont partagé leurs expériences, le Haut fonctionnaire s'est employé lors de cette table ronde à expliquer les accords de coopération développés entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'European Space Agency (ESA) relativement à l'utilisation d'images et données satellites à l'occasion de situations d'urgence.

Association européenne de représentants territoriaux de l'État

L'Association européenne des représentants territoriaux de l'État (AERTE) vise à faciliter les échanges entre ses membres (qu'ils appartiennent ou non à l'Union européenne), en organisant des Journées européennes. Ces rencontres favorisent le développement de contacts, une meilleure connaissance mutuelle de l'administration territoriale et une compréhension approfondie de la mise en œuvre des politiques publiques sur le terrain.

Membre du Conseil d'administration depuis 2023, le Haut fonctionnaire a participé à la 29^e édition des Journées européennes, organisées du 2 au 4 mai 2024 à Izmir (Turquie), sur le thème de la gestion des catastrophes naturelles par les représentants territoriaux de l'État.

Accueil de délégations et dignitaires internationaux

Du 16 au 18 avril 2024 : à l'invitation de Leurs Majestés le Roi et la Reine, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg ont effectué une visite d'État en Belgique. Durant leur séjour, la famille royale a accueilli le Grand-Duc et la Grande-Duchesse de Luxembourg à Bruxelles, à Gand, à Melsbroek ainsi qu'à Liège. Le Haut fonctionnaire a pris part au comité d'accueil pour les différentes visites et cérémonies prévues sur le territoire de la RBC dont : la cérémonie d'accueil sur la Place des Palais ; une visite à l'hôtel de ville de Bruxelles ; un banquet d'État au Château de Laeken ; l'ouverture du Forum économique au Palais d'Egmont à Bruxelles ; la visite de l'exposition « Histoire de ne pas rire : le surréalisme en Belgique » au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles ainsi qu'un concert de l'Orchestre philharmonique du Luxembourg à Flagey, offert par le Grand-Duc et la Grande-Duchesse.

25 avril 2024 : à l'initiative de la Directrice générale de la direction générale sécurité civile du SPF Intérieur Geneviève Van Der Meeren, des échanges ont eu lieu entre le Haut fonctionnaire et le Directeur général Julien Marion ainsi que le Secrétaire d'État Raed Arafat lors de la 52^e réunion des directeurs de la Protection Civile organisée à Bruxelles dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne 2024.

Du 26 au 29 septembre 2024 : la Région de Bruxelles-Capitale a eu l'honneur d'accueillir Sa Sainteté le Pape François I^{er} dans le cadre d'une visite apostolique très attendue. Le Haut fonctionnaire a pris part, dans ce cadre, aux différents comités d'accueil à l'occasion des différentes visites et cérémonies organisées pour le Pape François.

15 octobre 2024 : le Haut fonctionnaire a accueilli Monsieur Harjit S. Sajjan, Président du Conseil privé du Roi pour le Canada, Ministre de la Protection civile et Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada, ainsi que sa délégation, au Centre de crise régional.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la réforme des services de planification d'urgence au Canada. Avec l'augmentation des catastrophes naturelles, telles que les feux de forêt et les ouragans ainsi que les crises sanitaires récentes, la capacité des services canadiens a été mise à l'épreuve. Le Canada cherche à renforcer sa réponse en matière de gestion de crise, inspirée en partie par des exemples internationaux comme la Belgique.

Cette rencontre a permis aux deux instances de partager leurs expériences respectives en matière de gestion des crises, tout en renforçant la coopération internationale dans ce domaine essentiel.



Conférence Efus

Les 20, 21 et 22 mars 2024 ont été l'occasion pour la RBC de voir se dérouler la 8^e Conférence internationale sur la Sécurité, la Démocratie et les Villes, produit d'une collaboration entre safe.brussels et le Forum européen pour la sécurité urbaine (Efus) depuis 2016. Ces trois journées ont réuni des centaines de participants (autorités, experts et métiers de la sécurité) issus des villes et régions d'Europe pour aborder les enjeux de la sécurité sous tous ses angles.

Dans ce cadre, le Haut fonctionnaire est intervenu à plusieurs reprises tant à l'ouverture qu'à la clôture de l'événement mais aussi pour introduire le panel d'experts sur la gestion de crise au niveau local, le 22 mars, jour de la commémoration des attentats de Bruxelles et Zaventem en 2016.



ENCADREMENT DES ACTIVITÉS LÉGALES LIÉES AUX ARMES



1. SERVICE WEAPONS & EXPLOSIVES

¹⁸ Arrêté du 3 septembre 2015 du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale attribuant des missions à un Haut Fonctionnaire visé à l'article 48, alinéa 3, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises, *MB*, 24 décembre 2015.

¹⁹ À savoir l'arrêté royal du 20 septembre 1991 exécutant la loi sur les armes et l'arrêté royal du 29 décembre 2006 exécutant certaines dispositions de la loi du 8 juin 2006 sur les armes.

L'arrêté du Gouvernement bruxellois du 3 septembre 2015 ¹⁸ prévoit que le Haut fonctionnaire exerce les compétences normalement dévolues au Gouverneur de province fixées par la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes, sauf si cette loi en dispose autrement.

Cette compétence relative aux armes est une matière fédérale relevant du SPF Justice.

Conformément à la loi précitée et à ses principaux arrêtés d'exécution ¹⁹, les missions du Haut fonctionnaire sont les suivantes :

- + Délivrance des autorisations de détention d'armes (modèles 4), des permis de port d'arme (modèles 5), des cartes européennes d'armes à feu, des agréments de collectionneurs d'armes (modèles 3), des agréments d'armuriers (modèles 2), des agréments de stands de tir (modèles 13), des agréments spéciaux (modèles 7) et des agréments de transporteurs d'armes (modèles 7).
- + Contrôle quinquennal des autorisations de détention d'armes, des agréments de collectionneurs d'armes, des agréments d'armuriers, des agréments de stands de tir, des agréments spéciaux et des agréments de transporteurs d'armes.
- + Prise d'arrêtés de limitation, de suspension ou de retrait/refus d'autorisations de détention d'armes, de permis de port d'arme, de cartes européennes d'armes à feu, d'agréments de collectionneurs d'armes, d'agréments d'armuriers, d'agréments de stands de tir, d'agréments spéciaux et d'agréments de transporteurs d'armes, notamment pour des motifs d'ordre public.

Le Haut fonctionnaire est ainsi compétent pour tout demandeur ayant sa résidence principale (s'agissant des procédures d'autorisation de détention d'arme, de permis de port d'arme et de carte européenne d'armes à feu) ou localisant ses activités (s'agissant des procédures d'agrément d'armurier, de stand de tir, de collectionneur et d'agrément spécial) sur le territoire d'une des dix-neuf communes bruxelloises.

La loi sur les armes ne s'applique cependant pas aux services de l'ordre (les armes de service de la police et des forces armées sont régies par des réglementations spécifiques). Par ailleurs, les Régions exercent des compétences exclusives en matière de chasse (délivrance

des permis de chasse) et d'importation/exportation d'armes (délivrance de licences d'import/export), les Communautés étant quant à elles compétentes en matière de tir sportif (délivrance des licences de tireur sportif).

La matière « Armes » concernant de nombreux niveaux de pouvoir, le Haut fonctionnaire travaille au quotidien en collaboration étroite avec de nombreux services, tels que les services « Armes » des six zones de police bruxelloises, le service « Armes » de la Police Judiciaire Fédérale, le service « Affaires spéciales » du Parquet de Bruxelles, le Service fédéral des Armes du SPF Justice, les Services Armes des 10 provinces, le Service Armes de la Sûreté de l'État, le Registre Central des Armes à feu, le Banc d'épreuves des armes à feu, la Cellule Licences de la Région de Bruxelles-Capitale et les Services de sécurité de la Commission européenne, du Conseil de l'UE, du Parlement européen, de l'OTAN et des ambassades sises sur le territoire bruxellois. Afin de resserrer les liens entre les différents services, une réunion annuelle organisée par le Haut fonctionnaire rassemble les différents acteurs de la législation sur les armes (la réunion a eu lieu le 16 avril 2024).

Le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale compte plus de 7.000 détenteurs d'armes, un nombre non négligeable d'autorisations de détention d'armes étant délivrées chaque année (422 en 2021, 569 en 2022, 596 en 2023 et 370 en 2024 – en cours), des contrôles quinquennaux étant aussi effectués (contrôles clôturés : 1.218 en 2021, 1.059 en 2022, 1.877 en 2023 et 812 en 2024 – en cours). Des arrêtés de retrait et de refus sont également pris chaque année (57 en 2021, 39 en 2022, 56 en 2023 et 44 en 2024 – en cours). Notons en outre que sont agréés 44 collectionneurs d'armes, 18 armuriers/intermédiaires et 9 stands de tir. Par ailleurs, une centaine de fonctionnaires de sécurité de l'UE et de l'OTAN et 3 particuliers disposent d'un permis de port d'arme.

Enfin, en 2023 et 2024, la numérisation progressive des dossiers « papier », lancée en 2021 et 2022, a également été poursuivie via les bases de données « Armes » fédérales.



Le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale compte plus de 7.000 détenteurs d'armes



596 autorisations de détention d'armes délivrées en 2023, 370 en 2024 (en cours)



56 arrêtés de retrait et de refus en 2023, 44 en 2024 (en cours)



sont agréés 44 collectionneurs d'armes, 18 armuriers/intermédiaires et 9 stands de tir



COMMUNICATION ET INFORMATION À LA POPULATION

1. PLAN MONODISCIPLINAIRE D5

²⁰ Voir LAVAUX S., *Rapport d'activités du Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise 2022-2023*, Bruxelles, 2024, p.43. En ligne sur le site web de safe.brussels.

La mise à jour du plan monodisciplinaire D5 (Discipline 5 – « Information à la population ») du Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise initiée en 2022 a été le fruit des réflexions d'un groupe de travail spécifique, dédié à l'amélioration et à la modernisation du plan²⁰. Basé sur l'arrêté royal de 2019 relatif à la planification d'urgence, le nouveau plan s'inscrit dans une structure opérationnelle et simple à utiliser.

Après son approbation en cellule de sécurité du 17 novembre 2023, le plan monodisciplinaire D5 a été régulièrement mis à jour afin de rester en adéquation avec les besoins et les réalités du terrain. Ce plan constitue désormais une véritable bibliothèque d'outils, comprenant près de quarante fiches regroupant des processus de travail, des modes d'emploi d'outils, des fiches réflexes et des *templates*. Il constitue désormais un outil indispensable pour informer et alerter la population en cas de situation d'urgence.

En 2024, le plan monodisciplinaire a encore évolué avec l'ajout de nouvelles fiches, notamment liées aux conditions climatiques estivales, aux pannes de la centrale d'urgence 112 et à l'utilisation de l'application de monitoring des réseaux sociaux Coosto.

L'objectif de ce guide est de devenir une référence en matière de communication de crise et de servir de guide de bonnes pratiques pour les professionnels impliqués dans la gestion des situations d'urgence.



2. CONTRIBUTION DE LA CELLULE COMMUNICATION À LA DISCIPLINE 5

La cellule Communication de safe.brussels est un partenaire incontournable du Haut fonctionnaire, des institutions bruxelloises, des services de secours et d'intervention et de la population en matière de communication de crise. Cela se traduit par son soutien aux communications régionales et fédérales, sa participation active aux réunions mensuelles de la cellule information des responsables provinciaux de la communication de crise, et la mise à jour régulière du plan monodisciplinaire D5 en fonction de la réalité du terrain.

Par le biais de ses canaux de communication digitaux, safe.brussels diffuse régulièrement, entre autres, des informations importantes sur la mobilité lors d'événements majeurs en Région bruxelloise ainsi que des recommandations liées aux conditions climatiques. En agissant ainsi, safe.brussels vise à instaurer une culture de la sécurité au sein du grand public.

Afin de garantir la meilleure préparation à une gestion de crise, des fiches spécifiques aux événements planifiés sont réalisées, notamment pour des événements tels que les 20 km de Bruxelles, le Bxl tour, les visites d'État, la journée sans voiture, le Marathon de Bruxelles, la Saint-Sylvestre, la fête nationale, les grandes manifestations.

La discipline 5 de safe.brussels englobe les missions d'alerte et d'information qui sont sous la responsabilité du Haut fonctionnaire en situation de crise provinciale.

3. ASPECTS COMMUNICATIONNELS DANS LE CADRE DU PROJET BRU RESPONSE

²¹ Voir la rubrique « Newsletter BRU response » de la page consacrée au programme BRU response du site web de safe.brussels.

L'initiative BRU response vise à accompagner les autorités et les services d'urgence pour coordonner, harmoniser et visibiliser l'ensemble des initiatives régionales en matière de planification et gestion de crise et pour mettre en œuvre le cycle du risque en RBC. BRU response s'inscrit pleinement dans l'objectif commun de « Vivre Bruxelles en toute sécurité », porté par tous les acteurs de la sécurité à Bruxelles. La participation citoyenne est devenue une préoccupation transversale au niveau de la RBC. L'idée est, d'une part, de réduire la distance entre les citoyens et les politiques régionales et, d'autre part, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs voix dans le débat public.

À la suite d'une phase pilote réussie, le déploiement du projet s'est poursuivi, avec des rencontres citoyennes dans 4 communes supplémentaires et les actions de communication correspondantes (cubes promotionnels, communiqués de presse, post sur les réseaux sociaux, accompagnement des communes).

Un des objectifs de la communication est de tisser des liens entre les volontaires des différentes communes. Dans ce contexte, deux newsletters ont été publiées durant le premier semestre 2024. Ces newsletters mettent en avant des rencontres citoyennes, des activations de la réserve dans les différentes communes, de la théorie de la gestion de crise. Elles ont été envoyées par mail aux réservistes par les CPU communaux et peuvent être consultées sur le site web de safe.brussels²¹.

En février et septembre 2024, des formations pour les volontaires ont eu lieu à la caserne des pompiers de Bruxelles. Différentes actions de communication ont abouti à des articles et des interviews dans la presse néerlandophone et francophone. Grâce à la présence du responsable D5 du Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise, l'aspect communication a également été mis en lumière lors de la formation.

Finalement, 2024 a marqué le début du développement d'une page web BRU response. Cette page est destinée à donner plus de visibilité au projet et à renforcer la communauté des volontaires grâce à un espace exclusif donnant accès aux outils de formation, des retours en images sur les différents événements et un agenda.



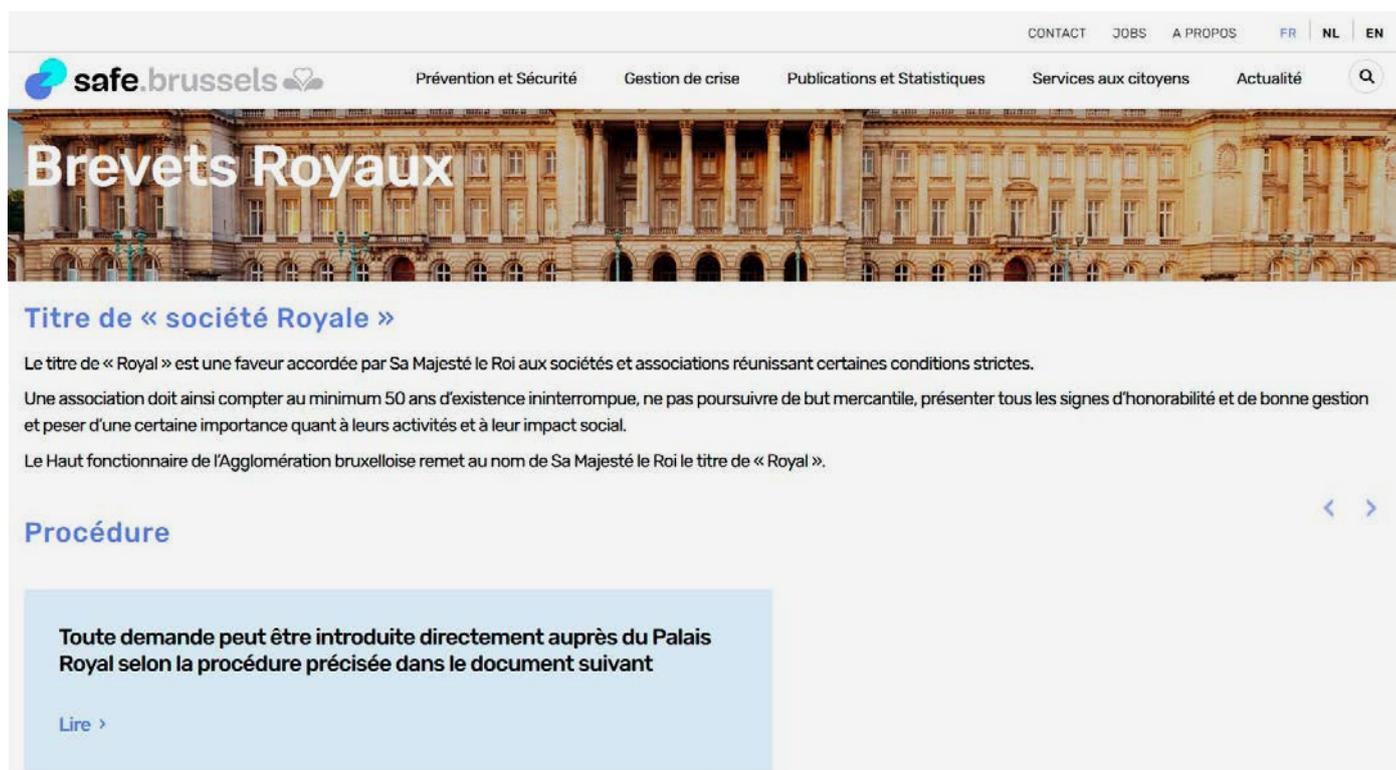
4. DÉVELOPPEMENT DU SITE INTERNET SAFE.BRUSSELS

A LANCEMENT DE LA PAGE « SE PRÉPARER » AUX RISQUES SPÉCIFIQUES À LA RBC

Dans le cadre de la diffusion des informations issues de l'analyse de risque, une nouvelle page intitulée « Se préparer » a été mise en ligne sur le site en 2023. Cette page a pour objectif d'informer la population sur les risques présents sur le territoire de la RBC, les mesures de prévention mises en place par les autorités publiques et les outils à disposition pour suivre les alertes en cas de crise. La structure de la page comprend une section principale qui présente de manière générale l'analyse des risques, ainsi que des sous-pages dédiées à chaque risque spécifique. Actuellement, trois risques spécifiques ont été détaillés et mis en ligne. D'autres sont en cours de développement.

B CRÉATION DE LA PAGE « BREVETS ROYAUX »

Afin de faciliter l'accès aux informations et à la procédure pour l'obtention d'un brevet royal, une nouvelle page dédiée a été créée. En regroupant les informations en un endroit accessible directement depuis la navigation principale du site, cela facilite le chemin jusqu'à l'information. Cette page permet ainsi aux utilisateurs de consulter facilement les modalités de dépôt d'un dossier.



safe.brussels

CONTACT JOBS A PROPOS FR NL EN

Prévention et Sécurité Gestion de crise Publications et Statistiques Services aux citoyens Actualité

Brevets Royaux

Titre de « société Royale »

Le titre de « Royal » est une faveur accordée par Sa Majesté le Roi aux sociétés et associations réunissant certaines conditions strictes.

Une association doit ainsi compter au minimum 50 ans d'existence ininterrompue, ne pas poursuivre de but mercantile, présenter tous les signes d'honorabilité et de bonne gestion et peser d'une certaine importance quant à leurs activités et à leur impact social.

Le Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise remet au nom de Sa Majesté le Roi le titre de « Royal ».

Procédure

Toute demande peut être introduite directement auprès du Palais Royal selon la procédure précisée dans le document suivant

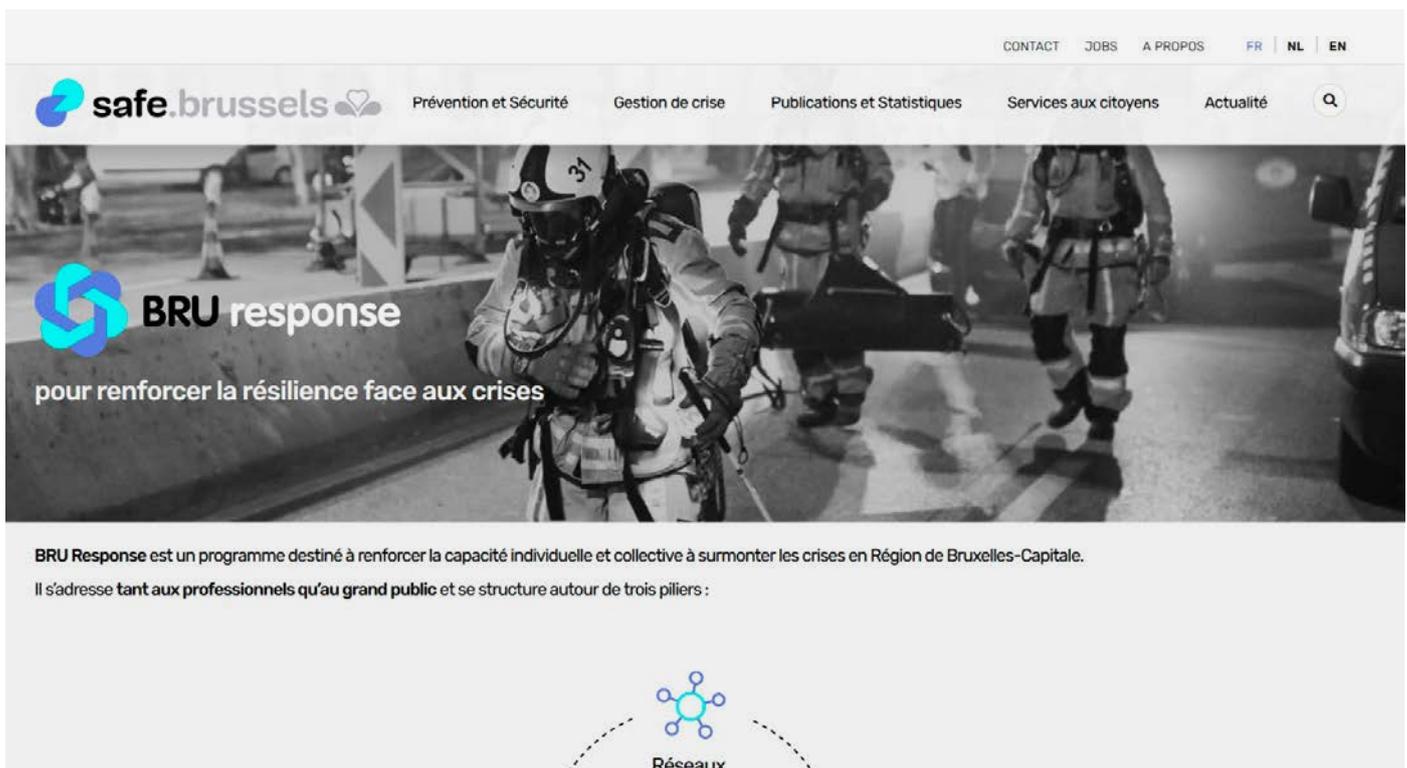
[Lire >](#)

C ÉVOLUTION DE LA PAGE « HAUT FONCTIONNAIRE »

Le développement de la page « Haut fonctionnaire » s'est poursuivi en 2024 avec l'ajout de nouveaux blocs informatifs. Les utilisateurs peuvent désormais accéder au Livre Blanc de la gestion de crise ainsi qu'à une nouvelle section qui permet de consulter toutes les newsletters BRU Response.

D RÉFLEXIONS SUR LA PAGE « BRU RESPONSE » ET ESPACE RÉSERVÉ

Durant 2024, des réflexions concernant la création d'une page « Bru Response » ont débuté, tout comme la mise en place d'un espace fermé accessible aux réservistes, permettant ainsi de mettre en ligne durant l'été 2024 cet espace dédié spécifiquement à ce projet. La cellule Communication de safe.brussels a également procédé à la réservation du nom de domaine : bruresponse.brussels.



The screenshot shows the top navigation bar of the safe.brussels website. The main menu includes: CONTACT, JOBS, A PROPOS, FR | NL | EN. Below this, a secondary menu lists: Prévention et Sécurité, Gestion de crise, Publications et Statistiques, Services aux citoyens, Actualité, and a search icon. The main banner features the safe.brussels logo and the BRU response logo, with the text "pour renforcer la résilience face aux crises". Below the banner, a text block states: "BRU Response est un programme destiné à renforcer la capacité individuelle et collective à surmonter les crises en Région de Bruxelles-Capitale. Il s'adresse tant aux professionnels qu'au grand public et se structure autour de trois piliers :". At the bottom, a network icon is labeled "Réseaux".

5. CAMPAGNES DE COMMUNICATION

La campagne de communication menée par safe.brussels visait à promouvoir les inscriptions à BE-Alert et le test régional du 4 avril 2024 représente un engagement fort envers la sécurité des citoyens de la RBC. À cette occasion, un SMS a été envoyé à plus d'1,3 millions de citoyens de la Région bruxelloise. Plus de 4000 personnes se sont inscrites afin de pouvoir être prévenues en cas de situation d'urgence.

En utilisant un film en *Motion design* lumineux et dynamique, la cellule communication a su mettre en avant l'importance de l'outil BE-Alert de manière claire et engageante, tout en insistant sur le caractère solidaire et préventif de la plateforme.

Cette campagne a nécessité la création d'une page web éphémère permettant de soutenir la communication spécifique et le message porté par la vidéo ainsi que de rediriger les visiteurs vers la page d'inscription à la plateforme.

L'essai du 4 avril 2024 a permis aux autorités de tester les capacités du système BE-Alert à grande échelle et d'identifier d'éventuels points d'amélioration. La faible proportion d'inscrits bruxellois souligne l'importance de sensibiliser la population à l'inscription à la plateforme pour garantir une meilleure réactivité en cas de situation d'urgence.

The screenshot displays the website's header with a search icon, the 'bx1' logo, and the 'Alertez-nous' button with a notification icon. Below the header is a navigation bar with tabs for 'Accueil', 'BX1 Radio', 'Direct TV', 'Dernier JT', and 'Agenda'. The main content area features a section titled 'Elections du 9 juin 2024' with links to 'Violences dans le milieu de la drogue', 'Les agriculteurs en colère', 'Communales 2024', and 'Bruxelles Europe'. A video player is shown with the title 'Le 18h' and a video of Sophie Lavaux, General Director of safe.brussels, speaking in an office setting. A caption at the bottom of the video identifies her as 'SOPHIE LAVAUX DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SAFE.BRUSSELS'.

6. ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES DE PROTECTION TEMPORAIRE UKRAINIENS

Dans le cadre des efforts de la RBC pour soutenir l'accueil des personnes ayant fui le conflit en Ukraine, des initiatives ont été mises en place pour communiquer au public autour de cette cause humanitaire et informer le public cible. Le Haut fonctionnaire a joué un rôle clé dans la coordination des actions de communication au sein du Groupe de Travail 7 (GT7), organe chargé de la communication et de la sensibilisation au sein de la RBC. La mise à jour régulière du site web helpukraine.brussels s'est poursuivie en 2024. Sous la supervision du Haut fonctionnaire mandaté pour la présidence du GT7, ce site est régulièrement enrichi avec des informations pertinentes, incluant :

- + Les actions menées par la RBC pour l'accueil des personnes ayant fui l'Ukraine ;
- + Des actualités sur la situation des ressortissants ukrainiens en Belgique ;
- + La mise à disposition d'un agenda offrant une liste des activités ouvertes au public cible.

Ces mises à jour fréquentes ont assuré que le site reste une ressource essentielle pour le public.

Contact :

safe.brussels
contact@safe.brussels
rue de Ligne, 40 - 1000 Bruxelles

Pour plus d'informations :

www.safe.brussels

Éditeur responsable :

Sophie LAVAUX,
Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise
rue de Ligne, 40
B - 1000 Bruxelles

D/2025/14.168/7

© safe.brussels 2025
Tous droits réservés

Design : Stoëmp Studio

La reproduction de ce rapport annuel, en tout ou en partie, est autorisée à la condition expresse de mentionner clairement la source sous la forme « LAVAUX Sophie, *Rapport d'activités du Haut fonctionnaire de l'Agglomération bruxelloise 2023-2024*, Bruxelles, 2025 »

